

# LA CANNE BLANCHE

BULLETIN TRIMESTRIEL  
octobre – novembre – décembre  
N ° 4 2016

Bureau de dépôt Bruxelles X  
N° d'agrégation P207078



- Quatre jeunes chercheurs en ophtalmologie primés
- Retour sur le BrailleTech 2016
- Vous aimez lire ? Nous avons besoin de votre voix !
- Le Fonds Chantal de Decker
- Entre Nous

ligue braille <sup>asbl</sup> 

Rue d'Angleterre 57  
1060 Bruxelles  
Tél. : 02 533 32 11  
IBAN : BE11 0000 0000 4848  
BIC : BPOTBEB1

# LA CANNE BLANCHE



Rédaction et coordination : Catherine Claeys.

Ont collaboré à ce n° : Nathalie Carpentier, Nathalie Danjou, Lynn Daeghsels, Aude Debbaut, Lise De Mey, Stéphane Depoorter, Virginie Detournay, Catherine Dosen, Michèle Dubois, Mohammed Hajjaoui, Chantal Hancisse, Noëlla Jardin, Rebecca Lévêque, Bruno Liesen, Audrey Linchamps, Gérard Servais, Valérie Staal, Magda Van Waes.

Photos : Aurore Belot, Nathalie Carpentier, Catherine Claeys, Lynn Daeghsels, Quentin Declerck, Lise De Mey, Arnaud Ghys, Chantal Hancisse, Rebecca Lévêque.

Impression : Imprimerie Adam-Demortier.

Abonnement : 10 € à verser sur le compte IBAN : BE11 0000 0468 0248 – BIC : BPOTBEB1 avec en communication : 'Abonnement Canne Blanche'. Gratuit pour les personnes aveugles et malvoyantes. Disponible sur CD Daisy et sur le site web : [www.braille.be](http://www.braille.be).

Contact : Ligue Braille asbl, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles

Tél. : 02 533 32 11 – Fax : 02 537 64 26 – E-mail : [info@braille.be](mailto:info@braille.be).

Éditeur responsable : Michel Magis, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles.

- Aidez-nous à éviter les gaspillages : en cas de déménagement, d'erreur dans vos coordonnées ou si vous recevez cette revue en double ... merci de nous en avvertir !
- Maître du fichier : Ligue Braille asbl. Notre association respecte scrupuleusement la vie privée de ses donateurs et sympathisants suivant les termes de la loi du 08/12/1992. Leurs coordonnées ne sont transmises à aucune autre personne physique ou morale. Sur simple demande de votre part, les données vous concernant vous sont communiquées et mises à jour si nécessaire.
- On ne le répétera jamais assez : ne vous laissez pas abuser par des personnes peu scrupuleuses. La Ligue Braille ne vend rien, ni de porte à porte, ni sur la voie publique.
- La Ligue Braille rappelle qu'elle est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques et active dans l'ensemble du pays. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes.

## DANS CE NUMÉRO

|   |       |
|---|-------|
| Éditorial. ....   | p. 1  |
| Ophtalmologie : soutien aux jeunes chercheurs. ....                           | p. 2  |
| La carte européenne de handicap .....   | p. 10 |
| Les acteurs du BrailleTech .....  | p. 14 |
| « Je lis pour toi » .....   | p. 19 |
| Le Fonds Chantal de Decker : accès à la lecture pour les plus de 65 ans. .... | p. 20 |
| Il était un point. ....   | p. 24 |
| La Ligue Braille près de chez vous. ....                                      | p. 28 |
| Le coin des volontaires : quand l'utile et l'agréable se rencontrent. ....    | p. 31 |
| Nos joies, nos peines. ....   | p. 34 |
| Don événementiel. ....  | p. 35 |

## ENTRE NOUS

- 20 KM de Bruxelles 2017 : Rejoignez notre équipe !
- Prix Lion-Francout 2017.
- En direct du BrailleShop : Bricolage – Couture – Jeux – Nouveautés.
- En direct du Service social : Carte européenne de handicap – Nouvelles du SPF Sécurité sociale – Aide juridique (ancien pro deo) – CEFES-ULB : consultations psy – Handicap-Car : transport porte-à-porte pour PMR – Nouvelles du Service social.
- En direct du Service culturel : À la Bibliothèque : Top 5 des livres audio – Trucs et astuces numériques – Club de lecture – Tables de conversation – Rencarts de la Bibliothèque – « Des idées et des livres » : nouveau numéro. À la Ludothèque.
- Agenda des loisirs : À Bruxelles – En Wallonie – Activités pour la jeunesse.



## ÉDITORIAL.

---

La cécité et la malvoyance sont des handicaps qui touchent tous les aspects de la vie. Cela explique la grande diversité des actions de la Ligue Braille et ce numéro de La Canne Blanche en témoigne.

En Belgique, où que l'on habite, on est à moins de 100 km d'une frontière. Nous sommes tous vite à l'étranger. Si la carte de stationnement pour personne handicapée est valable partout en Europe, elle ne donne pas accès à d'autres avantages (entrée à la piscine, au musée, au théâtre,...). Grâce à une initiative belge, une carte européenne de handicap permettra bientôt de faire valoir ses droits hors frontières.

Autre situation injuste : acquérir un lecteur Daisy est plus onéreux si l'on devient aveugle après 65 ans. Merci au Fonds Chantal de Decker qui permet l'accès au livre audio à un prix raisonnable pour tous.

Retour sur le BrailleTech 2016 avec de nombreux témoignages. On ne peut que se réjouir des évolutions technologiques au service des personnes ayant un handicap visuel.

À propos de sciences, comme à chaque fin d'année, la Ligue Braille contribue à la recherche en ophtalmologie en soutenant de jeunes chercheurs. Nous sommes heureux et fiers de permettre ces avancées dans la connaissance et le traitement des maladies visuelles. Et nous vous invitons à vous associer à cette démarche par un don, au moyen du bulletin de versement joint à l'envoi de cette Canne Blanche.

2016 : merci à tous ceux qui nous ont aidés, merci de la patience dont ceux que nous aidons ont parfois dû faire preuve.

2017 : bonjour à la bonne volonté, la créativité, la convivialité, la générosité. Meilleurs vœux à tous !



---

## OPHTALMOLOGIE : SOUTIEN AUX JEUNES CHERCHEURS.

---

**Il y a 10 ans, la Ligue Braille créait une Fondation pour les aveugles, fondation reconnue d'utilité publique, avec pour objectif notamment le soutien à la recherche scientifique dans le domaine de l'ophtalmologie.**

Pour la conseiller dans cette mission, un Comité scientifique a été constitué. En sont membres les professeurs responsables des centres ophtalmologiques des différentes universités du pays, sous la présidence du Professeur Jean-Jacques De Laey. Ce Comité épaula la Ligue Braille dans le choix des thèmes de campagnes d'information et de prévention ainsi que pour l'attribution des prix que notre Fondation remet chaque année à de jeunes chercheurs.

La mission principale de la Ligue Braille est bien sûr d'accompagner les personnes aveugles et malvoyantes dans leur (re)conquête de l'autonomie et les différents aspects de leur vie. À côté de cette importante action, il nous paraît indispensable de soutenir les chercheurs dans leurs efforts pour mieux connaître les maladies visuelles, pour en améliorer la détection et les traitements.

Afin de soutenir la recherche, la Fondation pour les aveugles s'est associée au FRO (Fonds pour la recherche en ophtalmologie). Le FRO représente une initiative belge unique en Europe. Présidé par le Professeur Marie-Josée Tassignon, ce fonds a pour but de stimuler la recherche en ophtalmologie par l'octroi de bourses à de jeunes chercheurs. Sans cette aide, leurs travaux s'en trouveraient fortement ralentis voire impossibles. Les projets primés sont sélectionnés par un jury international qui évalue leur valeur scientifique, leur originalité, leur faisabilité et leur importance pour l'ophtalmologie.



Cette année, 4 jeunes chercheurs ont reçu un prix de la Fondation pour les aveugles, ceci pour un montant global de 60 000 euros, récolté notamment auprès des lecteurs de la Canne Blanche que nous remercions chaleureusement. Ci-dessous les résumés de ces projets de recherche.

### **Cornée imprimée en 3D : étude de biocompatibilité. Projet de Steffi Matthyssen (Universiteit Antwerpen).**

Selon les estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les personnes atteintes de cécité complète sont au nombre de 39 millions dans le monde, et celles qui souffrent d'atteinte de la vision sont 246 millions. La cataracte est la principale cause d'atteinte visuelle, suivie par les lésions cornéennes et les cicatrices de la cornée. Les cicatrices de la cornée sont dues à un traumatisme ou à une maladie inflammatoire ou infectieuse. Les

cicatrices peuvent persister des dizaines d'années, et elles entraînent souvent une cécité fonctionnelle, alors que la prévention ou la guérison serait possible dans quatre cas sur cinq. L'OMS a déclaré qu'il s'agissait d'une crise de





santé publique, principalement parce que chaque année, on compte 1,5 à 2 millions de nouveaux cas de cécité cornéenne monoculaire. Le patient peut recouvrer la vue grâce à une greffe de cornée provenant d'un donneur. Mais, suite à la grave pénurie de donneurs de cornée, chaque année, des millions de patients restent sans traitement. Par an dans le monde, seules 120 000 greffes de cornée sont réalisées, alors qu'environ 10 millions de patients sont sur des listes d'attente.

Dans ce projet – déjà soutenu l'an passé par notre Fondation – les chercheurs veulent développer des cornées bio-artificielles au moyen d'une impression en trois dimensions (3D), et, pour ce faire, ils ont l'intention d'utiliser le collagène comme encre biologique. Le collagène est la protéine la plus abondante dans le corps humain ; c'est la substance qui maintient ensemble l'organisme.

La cornée est constituée à 90 % de collagène, et, de ce fait, utiliser le collagène pour créer des cornées bio-artificielles en laboratoire serait une solution idéale face à la pénurie de donneurs dans le monde. Utiliser l'impression 3D permettrait une personnalisation précise de ces cornées pour les receveurs, ce qui représenterait une avancée remarquable par rapport à la situation actuelle. Toutefois, avant d'en arriver là, il est nécessaire de tester leur innocuité.

Le projet sera une double coopération entre l'Université d'Anvers et la KU Leuven, avec une expertise respectivement en médecine régénérative, en biomatériaux et en impression tridimensionnelle. Grâce au soutien du Fonds pour la Recherche en Ophtalmologie (FRO) et de la Ligue Braille, fondation pour les aveugles, les chercheurs pourront explorer de manière plus approfondie les mécanismes de l'interaction entre les implants de collagène par impression en 3D et la réaction de l'organisme après l'implantation.



## **Variabilité génétique cachée dans les dystrophies rétiniennes. Projet de Kristof Van Schil (Universiteit Gent).**

Cette étude porte sur une maladie cécitante due à des dystrophies rétiniennes héréditaires et l'élucidation de l'anomalie génétique moléculaire sous-jacente. Les généticiens commencent habituellement par se focaliser sur la partie d'un gène qui code pour une protéine, recherchant les petites anomalies affectant seulement un ou quelques constituants de l'ADN, ce qui conduit à un diagnostic génétique chez un grand nombre de patients.

Mais, pour certains patients, ce type d'analyse donne un résultat négatif, et il est nécessaire de réaliser des dépistages génétiques plus extensifs pour trouver ce que l'on appelle une anomalie génétique cachée. Ici, en recourant à des techniques de pointe, les chercheurs se focaliseront sur des réarrangements génétiques plus larges dans des gènes associés à des dystrophies rétiniennes. Ces réarrangements consistent en de grandes pièces de constituants d'ADN qui manquent au génome du patient (perte de matériel d'ADN) ou lui sont ajoutées (ajout de matériel d'ADN). Les résultats permettront de mieux comprendre la fréquence et les mécanismes de ces réarrangements plus vastes dans les dystrophies rétiniennes et les aideront à en savoir plus sur la « variabilité génétique cachée ».

## **Profil métabolomique des patients atteints de glaucome qui subissent une intervention chirurgicale. Projet de Joao Barbosa Breda (Universiteit Leuven).**

La métabolomique est l'étude des métabolites des liquides et des tissus de l'organisme. Elle examine les conséquences de l'activité des gènes et des protéines. Elle présente l'avantage de permettre d'effectuer des mesures simultanées des changements métaboliques





que présentent les organismes vivants en réponse à une perturbation (maladie, régime alimentaire, environnement, etc.), et, comme le profil métabolique est la somme de tous les processus biochimiques survenant dans l'organisme à un moment donné, l'importance relative de ces processus ne fait l'objet d'aucune présomption. En fin de compte, c'est une photographie de la santé de l'organisme à un moment donné.

L'analyse métabolomique du sérum, du plasma et de l'urine a révélé des panels de métabolites qui permettent de faire la distinction entre des patients atteints de maladie cardiovasculaire, de cancer du sein, de la maladie de Parkinson, de la maladie d'Alzheimer ou de diabète, et des patients témoins. Concernant les maladies des yeux, seules quelques études ont été publiées. Elles portent sur la rétinopathie diabétique, le décollement de la rétine, la dégénérescence maculaire liée à l'âge et le glaucome. Le glaucome est l'une des principales causes de cécité dans le monde, selon l'Organisation Mondiale de la Santé.

Aujourd'hui, la classification des glaucomes repose notamment sur la mesure de la pression intraoculaire (PIO), mais c'est une mesure relativement artificielle et qui n'est pas toujours fiable parce que la PIO peut fluctuer au cours de la journée. En outre, les patients qui ont une PIO normale peuvent, eux aussi, développer une neuropathie glaucomeuse (glaucome à tension normale, GTN) qui peut progresser même avec une PIO qui diminue. La conclusion qui s'impose est donc que d'autres mécanismes jouent un rôle important dans le développement et la progression du glaucome. Une seule étude portant sur le glaucome a été menée au niveau métabolomique (Burgess I., 2015). Dans un échantillon de 72 patients américains présentant un glaucome à angle ouvert de forme primaire (GAOP), les auteurs ont trouvé des différences significatives en les comparant avec des témoins.

Les chercheurs se proposent de collecter des échantillons de patients atteints de glaucome qui subissent une intervention chirurgicale (glaucome



à angle ouvert et glaucome à tension normale, avec correspondance quant à l'âge et au sexe) et de les comparer à des témoins de même âge et de même sexe (patients sains qui ne sont pas atteints de glaucome et qui subissent une intervention chirurgicale pour cataracte). À cet effet, ils collecteront du plasma, de l'urine et de l'humeur aqueuse pour des analyses par spectrométrie de masse. Les patients devront être à jeun pour le recueil des échantillons, et ils répondront à un questionnaire concernant leur mode de vie et la fréquence de la prise de nourriture de manière à permettre aux chercheurs de contrôler l'influence de l'alimentation sur les métabolites.

La métabolomique pourrait aider à mieux comprendre la physiopathologie sous-jacente à cette maladie. L'hypothèse des chercheurs est que les patients atteints de glaucome seront différents des témoins, et que les patients présentant un GAOP seront différents des patients atteints de GTN. Ils envisagent la métabolomique comme un moyen d'élaborer une méthode permettant de poser le diagnostic et de stratifier les patients, comme un ajout ou une alternative aux outils diagnostiques actuellement disponibles, notamment la PIO et les mesures fonctionnelles et structurelles. La médecine du futur tendant à être personnalisée, la métabolomique sera un outil important dans le profilage des patients et favorisera de meilleures décisions dans le choix d'une approche médicale.



## **Injection intravitréenne de nanoparticules contenant de l'ARNm pour induire l'expression soutenue des facteurs neurotrophiques dans les cellules de Müller.**

Projet de Joke Devoldere (Universiteit Gent).

La dégénérescence rétinienne est la dégradation de la rétine par la perte progressive et la mort des cellules qui tapissent le fond de l'œil. L'affaiblissement de la rétine cause de nombreux symptômes cliniques, allant de la vision trouble à la cécité complète et



irréversible, en passant par la sensibilité des yeux à la lumière et la cécité nocturne. Cette disparition cellulaire est généralement la conséquence d'une anomalie génétique.

De nombreuses recherches ont donc été menées en vue de remplacer le mauvais gène par un bon gène, stratégie connue sous le nom de thérapie génique de remplacement. Mais une même maladie cécitante peut être due à différentes anomalies génétiques, ce qui complique fortement le traitement car, même si les patients ont la même maladie, ils nécessitent des traitements différents. Les chercheurs se sont dès lors de plus en plus intéressés à une nouvelle stratégie thérapeutique dont l'objectif est la prévention de la mort des cellules rétiniennes plutôt que la correction du gène initial défectueux. Si cette stratégie réussit, tous les patients présentant la même maladie pourront être soignés au moyen d'un seul et même traitement.

Les chercheurs tablent maintenant sur une stratégie très prometteuse qui consiste à pourvoir la rétine en facteurs neurotrophiques. Les facteurs neurotrophiques sont de petites protéines qui favorisent la croissance et la survie des cellules rétiniennes. Ces protéines peuvent être administrées telles quelles, mais elles se dégradent facilement, et il est donc nécessaire de les injecter dans l'œil fréquemment, ce qui est très désagréable pour le patient. Nous nous employons donc à explorer la possibilité de transformer les cellules rétiniennes en usines de production de protéines sécrétant les protéines souhaitées, à savoir les protéines neuroprotectrices. Nous pourrions y arriver en fournissant à ces cellules les acides nucléiques qu'elles convertiront en protéines qu'elles sécréteront dans l'environnement cellulaire.

Il y a deux types d'acides nucléiques : l'ADN plasmidique (ADNp) et l'ARN messager (ARNm). Étant donné que l'ARNm, contrairement à l'ADNp, est fonctionnel dans le cytoplasme et ne doit donc pas traverser la barrière supplémentaire que constitue la membrane nucléaire, nous allons axer notre



recherche sur l'utilisation de l'ARNm. Ce dernier peut être administré localement dans l'œil par injection dans le corps vitré, le gel qui remplit la plus grande partie de l'œil. Pour protéger l'ARNm de la dégradation, nous l'emballerons dans des nanoparticules à base de lipides qui sont disponibles dans le commerce. Ensuite, nous examinerons si les cellules rétinienne sont capables d'assimiler ces particules et de produire les protéines souhaitées.

De plus, puisque les particules sont injectées dans le corps vitré, il faut qu'elles puissent migrer à travers le gel du vitré vers le fond de l'œil, où se situent les cellules cibles. Pour ce faire, les chercheurs mesureront la mobilité des particules dans le corps vitré. S'ils observent une mobilité limitée, ils recouvriront les particules au moyen d'acide hyaluronique (AH), une molécule dont il a été précédemment montré qu'elle renforce la mobilité intravitréenne.

Enfin, pour arriver à une production optimale des protéines souhaitées sur le long terme, ils évalueront si des ajustements à la molécule d'ARNm elle-même et l'ajout de petites molécules supplémentaires sont susceptibles d'accroître les capacités fonctionnelles de l'ARNm.

**Aidez-nous à soutenir la recherche !**

**Vous souhaitez vous associer à la Fondation pour les aveugles pour soutenir la recherche scientifique dans le domaine de l'ophtalmologie ?**

**Votre contribution, même minime, est la bienvenue car les chercheurs manquent de moyens. La Fondation pour les aveugles souhaite poursuivre ses efforts pour maintenir cette aide annuelle aux jeunes chercheurs, mais pour cela, elle a besoin de vous. Ils cherchent à améliorer notre santé visuelle, aidons-les !**

**De tout cœur, merci à tous ceux qui répondront à cet appel en complétant le bulletin de versement joint à l'envoi de ce numéro de La Canne Blanche.**



## LA CARTE EUROPÉENNE DE HANDICAP.

Cocorico! C'est un projet belge, lancé en 2009 par le Belgian Disability Forum (BDF), qui est à l'origine de la « Carte européenne de handicap » (European Disability Card), un document unique pour prouver qu'une personne est en situation de handicap et lui permettre ainsi de voyager plus facilement d'un pays à un autre. Grâce à cette carte, les personnes handicapées de Belgique et de 7 autres pays d'Europe pourront bénéficier d'avantages dans les domaines de la culture, des loisirs et du sport : réductions ou remises de prix, entrées gratuites ou services adaptés.

### La réponse à un besoin criant.

Cette nouvelle carte répond à un besoin très concret car jusqu'à présent, seule la carte européenne de stationnement permet d'attester la reconnaissance du handicap sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne. Sa portée est cependant trop limitée, puisqu'elle ne s'applique qu'au stationnement aux emplacements pour voitures réservés aux personnes handicapées et donne parfois droit à des tarifs préférentiels sur les routes à péage. Dans la pratique, elle sert aussi, faute de mieux, à obtenir les tarifs réduits et autres avantages à la piscine, au musée, au théâtre ou au concert par exemple. Mais comme cette carte de stationnement doit normalement être placée bien en vue sous le pare-brise de la voiture, l'utilisateur se trouve confronté au dilemme suivant : soit profiter des avantages offerts mais en risquant de se voir coller une amende et de retrouver son véhicule à la fourrière, soit laisser la carte dans le véhicule et payer plein tarif au guichet...





Quant aux autres documents de reconnaissance du handicap émis par les autorités du pays d'origine, ils ne sont pas établis sur un modèle européen et ne sont donc pas toujours acceptés dans les autres pays. Par ailleurs, on ne peut raisonnablement exiger que tous les employés de musée, par exemple, puissent lire ces attestations dans toutes les langues pratiquées dans l'Union européenne !

## **La liberté de circulation, un droit fondamental.**

La liberté de se déplacer librement sur tout le territoire de l'Union européenne est un droit essentiel pour tous les citoyens européens. Or les personnes handicapées sont encore trop souvent confrontées à des situations où elles doivent prouver leur statut pour avoir accès aux avantages auxquelles elles ont droit : tarif préférentiel, accès prioritaire, dispositif d'accessibilité, etc. Ce sont autant de freins à leur désir de voyager, de circuler et d'accéder librement aux sites et infrastructures ouverts au public. C'est pourquoi le Belgian Disability Forum a proposé ce projet de carte de mobilité fondé sur trois principes de base : 1) reconnaissance de la personne handicapée par le pays d'origine, 2) reconnaissance mutuelle entre pays de l'Union européenne sans contrôle supplémentaire, 3) octroi des compensations pour les non-résidents aux mêmes conditions que pour les résidents.

L'objectif de la carte est de permettre à la personne handicapée de « circuler librement en Europe tout en ayant la garantie de pouvoir accéder dans le pays de séjour aux biens et services auxquels elle peut prétendre, aux mêmes titres que les ressortissants handicapés dudit pays, compte tenu de son handicap reconnu dans son pays d'origine »<sup>1</sup>.

---

1. « Proposition du Belgian Disability Forum quant au développement d'une carte de légitimation européenne du handicap. Présentation au CA de l'EDF de Prague », BDF, février 2009, p. 2.



## Huit pays participants.

Avec le soutien actif de l'European Disability Forum (EDF), le projet belge a finalement été adopté par la Commission européenne. Parmi 17 pays candidats, 8 ont été retenus pour un premier lancement du projet: la Belgique, Chypre, l'Estonie, la Finlande, l'Italie, Malte, la Slovénie et la Roumanie. Un subside européen de 1,5 millions d'euros (dont 170 000 euros pour la Belgique) leur a été octroyé pour développer non seulement la carte et un réseau d'opérateurs, mais aussi un site internet servant de plateforme d'échange d'informations pour les opérateurs et les utilisateurs, ainsi qu'une campagne de sensibilisation. La Carte européenne de handicap n'interfère pas pour autant dans la réglementation propre à chaque pays, qui reste libre de fixer les critères et conditions d'admissibilité au statut de personne handicapée et donc de déterminer qui a droit à la carte et comment l'obtenir.



En Belgique, le projet est piloté par un comité réunissant les représentants de cinq administrations publiques chargées de mettre en œuvre la politique d'inclusion des personnes handicapées: le SPF Sécurité sociale pour le niveau fédéral, l'AViQ (Agence pour une Vie de Qualité) pour la Région wallonne, le VAPH (Vlaams Agentschap voor Personen met een Handicap) pour la Communauté flamande, le PHARE (Personne Handicapée Autonomie Recherchée) pour la Région bruxelloise (Commission communautaire française) et la DPB (Dienststelle für Personen mit Behinderung) pour la Communauté germanophone. Les conseils consultatifs sont associés aux étapes stratégiques de l'application concrète. Le 10 octobre 2016, une nouvelle étape a été franchie avec la signature d'un protocole d'accord par les ministres compétents du Gouvernement fédéral (Elke Sleurs), de la Flandre (Jo Vandeurzen), de la Wallonie (Maxime Prévot), de la Commission com-



munautaire française (Céline Frémault) et de la Communauté germanophone (Antonios Antoniadis). Ce protocole vise à assurer l'engagement conjoint des différents acteurs belges ainsi que le financement du projet et la délivrance de la Carte européenne de handicap.

## **Démarrage en 2017.**

Dans notre pays, la phase de lancement du projet va débiter au printemps 2017. Le coup d'envoi sera marqué par un événement organisé pour mettre le grand public au courant de l'existence de la nouvelle carte. Vers la fin du premier semestre 2017, les premières cartes devraient être délivrées. Il est prévu d'en distribuer 85 000, un chiffre estimé à partir du nombre de cartes de stationnement sollicitées. Ainsi, les personnes handicapées qui auront demandé la Carte européenne de handicap pourront accéder plus facilement à un ensemble de services touristiques, sportifs et de loisirs dans les 8 pays participants. Par exemple, une personne handicapée belge en visite à Rome pourra, sur simple présentation de sa carte, visiter le Colisée ou d'autres sites historiques en bénéficiant des mêmes conditions qu'une personne handicapée résidant en Italie : tarif réduit, visite guidée adaptée à son handicap, etc.

L'objectif, à terme, est de voir d'autres États européens se joindre à ce projet afin que l'Union européenne dans son ensemble devienne un grand espace où les personnes handicapées puissent se déplacer et prouver aisément leur situation de handicap. Le projet favorisera aussi l'information sur l'offre en accessibilité des lieux touristiques ou des infrastructures sportives, culturelles ou de loisirs. Dans le futur, la carte pourrait donc également s'appliquer à d'autres domaines.

Un site web qui sera développé prochainement permettra d'en savoir plus, notamment sur les questions d'ordre pratique. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.



## LES ACTEURS DU BRAILLETECH.

Le BrailleTech, c'est notre grand rendez-vous annuel autour des aides techniques. Ce salon est l'occasion de découvrir et tester les appareils qui permettent aux personnes aveugles et malvoyantes d'avoir accès à l'information, de communiquer et de rester autonomes. Il s'est déroulé à la mi-octobre au siège bruxellois de la Ligue Braille et a accueilli plus de 1 200 visiteurs.

Ceux-ci ont des profils très variés : personnes âgées handicapées visuelles venues accompagnées de leur famille, étudiants et professeurs, travailleurs sociaux, jeunes malvoyants et leur chien-guide, etc. Il y a bien sûr tous les exposants et leurs stands riches d'appareils et d'informations. Et parmi eux, slalomment une multitude de schtroumpfs en polo bleu : des bénévoles au dynamisme redoutable, des stagiaires en formation à la Ligue Braille et des collaborateurs des différents services de l'association. Mais que viennent faire tous ces gens au BrailleTech ? Réponse ci-dessous.

### Rory, 51 ans, venu accompagné de sa fiancée Nadine.

Je viens chaque année au BrailleTech pour découvrir les nouveautés. Cette fois-ci, j'aimerais obtenir des informations concernant l'iPhone. Mon matériel informatique devient obsolète, je suis toujours sur Windows 2003... Ça me fait un peu peur de changer, j'ai mes habitudes, mais je sens qu'il est temps de passer à autre chose. Et puis j'irai aussi faire quelques achats au BrailleShop, j'ai besoin d'une calculette et d'un pèse-personne parlants.





## Colette, 75 ans.

C'est mon ophtalmologue qui m'a conseillé de venir. Je suis à la recherche d'une loupe optique ou électronique pour me permettre de continuer à lire. Je n'ai pas encore besoin de gros appareils comme les vidéo-loupes, mais au moins, grâce au BrailleTech, je sais que ça existe. Je vais aussi assister à l'atelier sur les gestes de base avec l'iPad. Ce sera un avant-goût du Club numérique auquel je compte m'inscrire.



## Marie, 28 ans, professeur à la Haute École Condorcet de Mons. C'est son premier BrailleTech !

Je suis venue avec des étudiants qui vont bientôt suivre une spécialisation en orthopédagogie. Je connais la Ligue Braille via sa Bibliothèque et ses outils de sensibilisation. Mais le BrailleTech, c'est tout nouveau pour moi. J'ai vu passer l'information sur la page Facebook de la Ligue Braille et j'ai proposé aux élèves de venir. Nous avons assisté à l'atelier « Top 10 des applications pour iPhone et iPad », là nous faisons le tour des stands. C'est intéressant de venir ici pour se plonger dans le monde du handicap visuel.

## Michel, 64 ans, venu accompagné de sa compagne Myriam.

À la maison, j'ai déjà un lecteur DAISY, une vidéo-loupe, une montre parlante, un détecteur de niveau, etc. Aujourd'hui je suis venu suivre





l'atelier sur les gestes de base avec l'iPad parce que j'aimerais en acheter un. Je compte l'utiliser pour lire le journal, connaître la météo, etc.

### **Daphné, Sabine et Yasmine, élèves à l'Imelda-Instituut de Bruxelles, option éducateurs spécialisés.**

On apprend beaucoup de théorie en classe, c'est enrichissant de découvrir ce qui se fait dans la réalité. Notre mission est de renseigner les visiteurs sur les ateliers et de faire la navette entre la Ligue Braille et la gare du Midi. Cette expérience nous a permis de comprendre à quel point les personnes aveugles et malvoyantes étaient débrouillardes ! Ce qui nous a surpris aussi c'est le nombre de visiteurs. Il y a vraiment beaucoup de monde ici et la Ligue Braille est connue partout en Belgique. Les gens viennent de Liège, Bruxelles, Diegem, Charleroi... Avant de venir aujourd'hui, nous avons suivi une visite guidée à la Ligue Braille. Nous avons appris qu'il ne fallait pas caresser les chiens-guides et comment on pouvait guider une personne déficiente visuelle.



### **Nordine, en formation qualifiante à la Ligue Braille.**

Avec Michèle, bénévole à la Ligue Braille, nous accueillons et orientons les visiteurs. Nous recevons beaucoup de « mercis » et aussi pas mal de questions ! Cette expérience fait partie de ma formation. Ça m'apprend à être plus proactif, communicant, ouvert, naturel, moins stressé, souriant, bref à me comporter plus adéquatement avec des visiteurs.



## **Hélène et Michèle, assistantes sociales à la Ligue Braille, assurent une permanence du Service social durant le BrailleTech.**

Nous sommes ici pour répondre aux questions des visiteurs. Ils ont toutes sortes de demandes : que propose la Ligue Braille, quelles sont les interventions des fonds publics, ai-je droit à la carte de stationnement pour personne handicapée, etc. Il y a une portion importante de visiteurs qui ne connaissent pas encore la Ligue Braille et à qui nous expliquons l'aide que nous pouvons leur apporter. Il y a aussi des professionnels d'autres asbl ou des fonds comme l'AViQ ou PHARE. Afin de pouvoir présenter le matériel qui existe, nous avons préalablement fait le tour du salon pour connaître toute l'offre et les nouveautés proposées par les différents exposants.



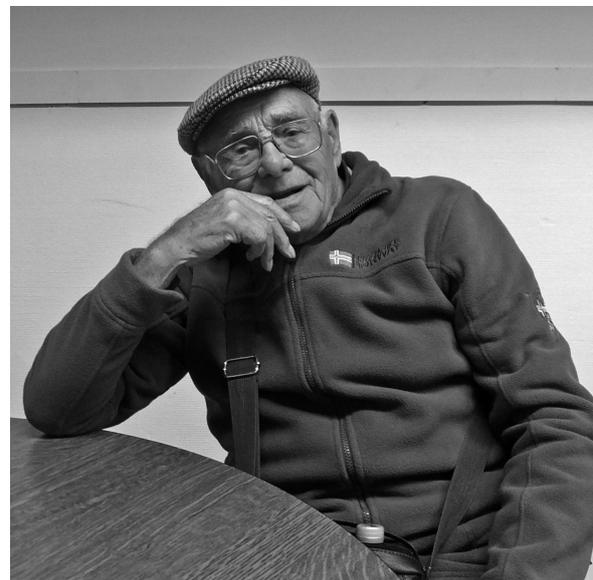
## **Nele, 22 ans, étudiante en ergothérapie à la Haute-École « Odissee ».**

Durant un stage dans une maison de repos, un patient m'a parlé du BrailleTech. En tant que future ergothérapeute, je trouve important de connaître le matériel qui permet aux personnes porteuses d'un handicap de rester autonomes. Je travaille volontiers avec les seniors et comme les maladies visuelles sont souvent liées à l'âge, il est fréquent que je sois confrontée à des personnes déficientes visuelles. Je suis venue ici pour en savoir davantage et ce salon dépasse mes espérances ! Le four à micro-ondes parlant, par exemple, m'a franchement surpris ! Je ne savais pas que cela pouvait exister !



## **Albert, 98 ans.**

Ma vue a fortement baissé et baissera encore. J'éprouve des difficultés pour lire et pour faire du travail de précision. Je connais la Ligue Braille depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, je suis vraiment épaté par tous les services qu'elle offre et par tout le matériel adapté qui existe ! Cela va me permettre d'améliorer mon quotidien, même si je n'attends pas de miracle, mon corps a quand même 98 ans. N'empêche, avec tout ce qu'il y a ici, je me dis que ce n'était vraiment pas une mauvaise idée de faire le déplacement.



## **Rose-Marie, 70 ans.**

J'ai travaillé dans une école et nous venions chaque année avec des élèves à la Ligue Braille pour en faire la visite guidée. Atteinte de DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge), j'ai de plus en plus de mal à effectuer les tâches du quotidien, c'est pourquoi je viens aujourd'hui au BrailleTech. Avoir tous les fournisseurs de matériel adapté rassemblés sous un même toit me facilite bien la tâche ! Je vais vite trouver le matériel adapté dont j'ai besoin.





## « Je lis pour toi »

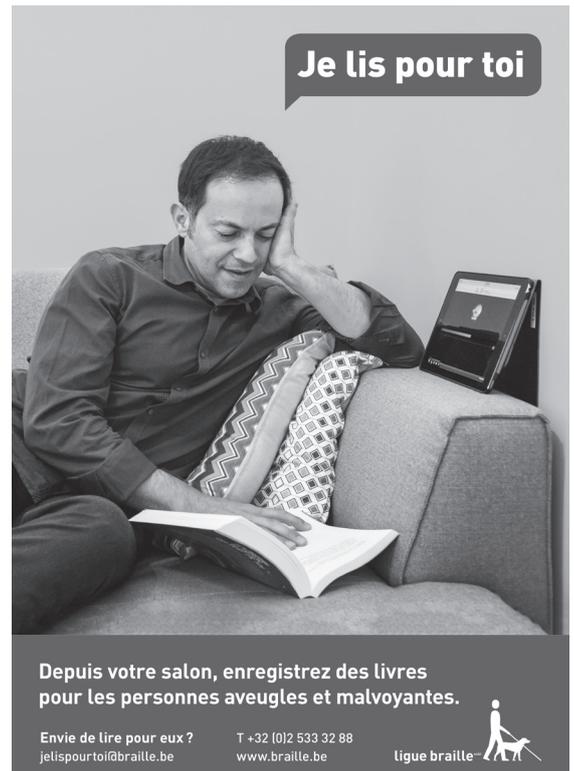
# VOUS AIMEZ LIRE ? NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE VOIX !

Être bénévole, se consacrer aux autres, faute de temps, beaucoup de gens y pensent sans pour autant franchir le pas. Pourtant, chacun peut être d'une grande aide en restant confortablement installé chez soi. Comment ? En rejoignant le projet de la Ligue Braille : « Je lis pour toi ».

Depuis 1920, la Ligue Braille offre aux personnes aveugles et malvoyantes l'opportunité de lire des livres en braille. En 1938, les livres audio ont fait leur apparition grâce aux lecteurs bénévoles qui les enregistraient alors sur de larges disques. Depuis, la technique a évolué, de véritables studios ont été créés au sein de l'association et aujourd'hui, la Bibliothèque est même en ligne sur le web.

Depuis ce 5 décembre 2016 – Journée internationale des Volontaires – la Ligue Braille a franchi un nouveau cap en lançant l'enregistrement de livres audio à domicile. Munis d'un ordinateur ou d'un iPad, les lecteurs bénévoles peuvent désormais rester chez eux pour enregistrer un livre et ainsi étoffer la Bibliothèque de la Ligue Braille.

Cette nouvelle forme de bénévolat permet à de nombreuses personnes de se porter volontaires. Aucun horaire n'est imposé, aucun déplacement n'est demandé. Enseignants disponibles durant les congés scolaires, seniors désireux





de soutenir une bonne cause tout en restant chez eux, indépendants libres uniquement en soirée, lecteurs passionnés toujours en vadrouille, insomniaques,... tous ces assoiffés de lecture peuvent désormais joindre l'utile à l'agréable : le plaisir de lire, pour soi et pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

Vous vous reconnaissez dans ce genre de profil ? Cette forme de bénévolat vous attire par sa simplicité, sa souplesse et sa liberté ? Prenez contact avec le Service volontariat de la Ligue Braille ! Plus il y aura de lecteurs bénévoles, plus il y aura de livres rendus accessibles aux personnes déficientes visuelles et plus notre société se fera inclusive, car nous avons tous le droit de lire pour nous instruire et nous détendre.

Envie de lire pour eux ? Tél. : 02 533 32 88 ou [jelispourtoi@braille.be](mailto:jelispourtoi@braille.be).

## **LE FONDS CHANTAL de DECKER : ACCÈS À LA LECTURE POUR LES PLUS DE 65 ANS.**

**Le Fonds Chantal de Decker a été créé début 2016 au sein de la Ligue Braille. Ce Fonds intervient dans l'achat de lecteurs DAISY pour les personnes aveugles ou malvoyantes de plus de 65 ans qui ne bénéficient pas de l'aide des fonds publics. Monsieur John Mouton est à l'initiative de ce fonds dédié. Il nous explique sa démarche.**

**Qu'est-ce qui vous a amené à créer un fonds dédié auprès de la Ligue Braille ?**

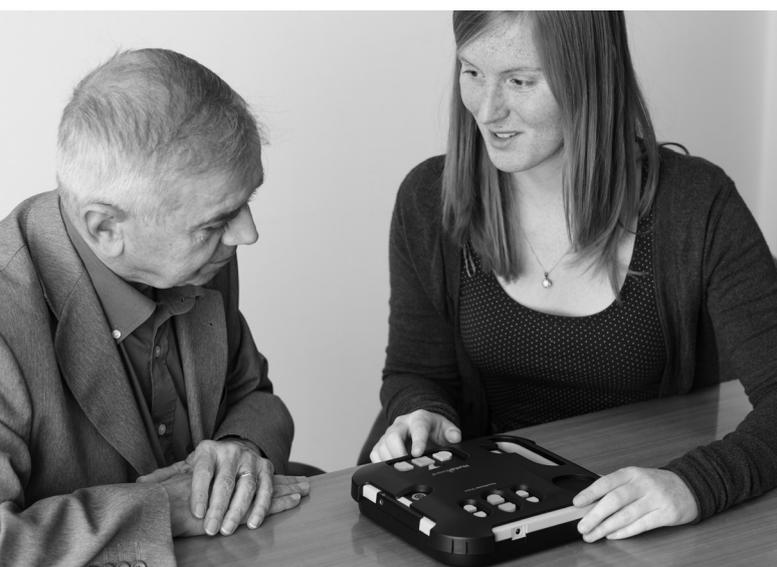
**John Mouton :** J'ai voulu soutenir la Ligue Braille en souvenir de mon épouse, Chantal de Decker, qui a perdu la vue à l'âge de 37 ans des suites





la vitesse de lecture sans distorsion de la voix, etc. L'appareil coûte environ 400 euros, ce qui est plus cher qu'un lecteur MP3 qu'on trouve dans le commerce ordinaire.

Comme la Ligue Braille estime qu'une personne aveugle ou malvoyante n'a pas à être pénalisée du fait de son handicap, elle a mis au point un système d'aide pour que la personne qui souhaite acquérir un lecteur DAISY n'ait pas à payer plus qu'une personne voyante qui achèterait un bon MP3 à 110 euros. Grâce à divers apports, de la Loterie Nationale ainsi que du Fonds Chantal de Decker, la Ligue Braille finance la différence entre le coût du lecteur DAISY (400 euros) et la part à charge de la personne (110 euros), soit 290 euros.



### **Qu'en est-il de l'intervention des administrations publiques régionales d'aide aux personnes handicapées ?**

**JM :** Ces administrations publiques interviennent effectivement dans l'achat de lecteurs DAISY, mais seulement pour les personnes handicapées qui se sont inscrites auprès de ces fonds avant l'âge de 65 ans.

Or, comme me l'a expliqué le directeur de la Ligue Braille, de nombreux problèmes visuels surviennent avec l'âge, je suis bien placé pour le savoir ! Les personnes ont donc souvent plus de 65 ans lorsqu'elles ont besoin d'un lecteur DAISY. Il est alors trop tard pour obtenir une aide des fonds publics. Or toutes n'ont pas les moyens de s'offrir cet appareil coûteux. C'est une situation injuste et je trouvais dès lors d'autant plus justifié de soutenir ce projet.



## **Qu'est-ce qui vous intéresse dans la formule du fonds dédié ?**

**JM :** L'année dernière, j'ai pris contact avec la Ligue Braille et j'ai rencontré son directeur qui m'a expliqué le financement des services et les différents projets pour lesquels il recherchait un apport financier. Ce projet qui permet aux personnes aveugles et malvoyantes de continuer à lire autrement m'a séduit et je me suis lancé ! Je trouve plus intéressant de faire cela de son vivant que par testament, car comme cela on participe pleinement.

## **De quelle façon alimentez-vous le Fonds Chantal de Decker ?**

**JM :** Outre ma contribution personnelle, je sollicite ma famille, mes amis et connaissances. La Ligue Braille m'a fourni un texte très bien fait qui explique clairement le projet. J'ai de mon côté rédigé une lettre et j'envoie le tout à mes proches en les invitant à soutenir le Fonds Chantal de Decker. Chaque mois, la Ligue Braille me fait parvenir la liste des dons reçus, ce qui me permet de remercier ceux qui ont répondu à mon appel.

## **Avez-vous toujours eu une démarche de philanthrope et pourquoi est-ce important pour vous ?**

**JM :** Non, je n'ai pas toujours eu cette démarche, c'est arrivé consécutivement à l'aide très gentille que mon épouse a reçu de la Ligue Braille. Vos collaborateurs lui ont appris tant de choses utiles : à se déplacer avec une canne blanche, à ne pas se brûler aux becs de gaz de la cuisinière, à pouvoir participer à des activités culturelles, ... J'ai trouvé ça formidable ! La malvoyance a toujours été, dans ma famille, une préoccupation majeure, ce qui me conduit aujourd'hui à réaliser ce projet.

Puissent d'autres encore me suivre dans cette voie !



---

## IL ÉTAIT UN POINT...

---

**Onkyo lançait il y a quelques mois un concours mondial d'essais sur le thème du braille, dont la coordination pour l'Europe était assurée par l'EBU (European Blind Union). 51 auteurs, provenant de 19 pays, y ont pris part et 7 d'entre eux ont été récemment primés pour leur texte (voir <http://www.euroblind.org/projects-and-activities/activities/nr/210>). Parmi les gagnants : Nathalie Danjou, responsable du Service de transcription de la Ligue Braille, que nous félicitons chaleureusement ! Transcrire des textes en braille, c'est son job, mais le braille représente bien plus que cela pour elle. Pour le découvrir, nous vous invitons à lire son texte. Le voici :**

Depuis mon plus jeune âge, le livre a pris une importance essentielle pour moi. Mon père s'était entouré d'une multitude de livres en tout genre. Souvent le soir j'en prenais un dans mes mains, je l'ouvrais, le fermais, le ré-ouvrais puis je sentais l'odeur de l'encre et du papier. Ivresse. Cette douce odeur me reconfortait, m'apportait le soulagement de l'âme.

Chaque livre avait son odeur, chaque page était un ami potentiel, faite de rêves et de méditations mais aussi apportait une preuve tangible de l'existence de nos pensées. J'ai aimé lire, j'ai aimé le livre dans tous ses états. Objet intime, je l'ai souvent maltraité, corné ses pages, écrit quelques remarques sur le côté, en-dessous, au-dessus, à l'intérieur de l'écrit.

Ma vie fut faite de ces petites choses : peinture, lecture, et puis tout le reste... Je fus surtout la maman de 3 adorables petites filles. Le temps manquait pour lire. Le travail alourdissait mes journées déjà bien longues et mes nuits si courtes. Vie professionnelle se chevauchait, changeait, se modifiait avec vie de cœur.



Nathalie Danjou

Et puis un jour, au hasard, le cœur au travail se mit sur mon chemin. La Ligue Braille me donna la possibilité de devenir copiste. À l'époque la copie braille se faisait à la machine Perkins. Cette machine remplaça l'usage du poinçon et de la tablette.

J'appris le braille sur le tas. La première semaine, je rêvais de points. Mon mental s'adaptait à cette merveilleuse écriture. Mes journées furent ardues. On tapait lettre par lettre, mot par mot; les pages défilaient. Une erreur et la page, le rêve reprenait... sans cesse, encore et encore. Des jours de grâce où les feuilles braille s'accumulaient sur le coin de mon bureau, d'autres moins fructueux. Le bonheur dès que le mot *fin* survenait au bas d'une page.



Et puis un livre chassait l'autre, et ma tâche reprenait, égrenait les secondes, les minutes, les heures de ma vie. Sans relâche encore et encore. Je voyais les mots se dessiner devant mes yeux. J'aimais peindre, dessiner; mais ce que j'y voyais venait d'un autre monde, sans doute juste le mien. Des formes, des entités qui percutaient le cerveau. Le braille apporte une identité, rassure, apporte structure et rythme à la personne.



Je suis voyante et ce que m'a offert ce métier n'est certainement pas de la même dimension qu'une personne déficiente visuelle brailleuse. Pour cette dernière, le braille apporte l'autonomie, l'ouverture à la culture, les loisirs, les études... Je ne suis qu'une simple voyante qui transcrit ce qu'elle voit.

Les points dansent, sautillent, gigotent et gesticulent devant mes yeux. Nous voici donc cette fois-ci dans un roman. L'aurais-je lu si je n'étais copiste ? Peut-être ou pas. En tout cas, voulu ou non ces pages étaient là devant moi démantibulées pour mieux scanner l'ensemble du livre.

Je pris la première page et d'un balayage des yeux compris la symétrie et l'interaction que je devais apporter au noir et au braille. Une transcription répercute ce qui est et non ce qu'on veut. Il faut de la discipline, de la rigueur et une remarquable force de caractère pour ne pas interférer sur ce qu'on lit. Le cerveau pour cette tâche se dédouble : la lecture et la transcription braille. Il faut penser aux deux à la fois. Souvent l'exactitude du braille ne permet pas au cerveau de retenir l'histoire. Et pourtant on l'a lu ce livre et même relu.

Qui n'a jamais commencé à lire quelques pages et dû les relire car depuis quelques instants l'attention était ailleurs, la concentration évaporée.

Pour la transcription braille c'est pareil. Une heure peut se passer et on n'a rien retenu de ce qu'on lit. Et pourtant... le travail de transcription a été correct.

Que pourrions-nous dire de tous ces livres lus et non retenus ? Peut-on utiliser le verbe lire ou peut-être devrions-nous inventer un autre verbe ? Comment expliquer cette lecture à la lettre, à l'espace près, ce code où l'incohérence règne au niveau de la compréhension.



On voit mais on ne comprend pas.  
On fait mais on ne comprend pas.  
On corrige mais on ne sait pas quoi.

Et puis... il y a des fois, on ne sait pas pourquoi ? les jours où la fatigue ne s'en mêle pas trop, où l'esprit est plus vif, les problèmes existentiels plus éloignés ; ces fameux jours où tout nous sourit.

La lecture reprend son sens, une lecture active, intéressante, de celle qui fait rêver et qui construit notre imaginaire. C'est là où le métier de copiste est le plus beau, il allie ce qu'une lecture apporte au plus profond de nos âmes et de notre mental et parallèlement un travail soigneux et difficile se fait pour les personnes braillistes.

L'écrit nous a rapprochés.  
Que de signes, lettres, mots parcourus par mes yeux.  
Peut-être bien plus que la moyenne des lecteurs dans ce monde.

Et puis voici l'heure de la supervision visuelle du braille. Je témoigne également que le braille a été conçu pour être lu tactilement. Là ce ne sont plus les lettres qui se trémoussent mais des concepts entiers, des images. Tous les mots ont leurs images propres.

Je vois le p, mais je vois aussi le mot paille.

Une lettre peut être un petit caillou, la ligne le sentier et l'ensemble de la page la contrée. Le texte devient tableau. La magie est là. L'imaginaire du transcritteur fait tout le reste, et c'est si beau, si vrai. On devine, on anticipe la fin du mot, de la phrase. Sans doute la personne aveugle qui lit le braille, anticipe aussi tactilement le mot voire les phrases.

L'écrit nous a rapprochés.



Grâce à l'informatique le travail est moins fastidieux.

Si une lettre vient à manquer

Si une personne maladroite renverse un peu d'eau sur la page de son livre

Si le braille s'affaisse par le temps

... il suffit de ré-imprimer.

La transcription est automatique grâce à des logiciels professionnels mais toujours le transcripteur y apporte sa touche. C'est un métier en perpétuelle évolution et pourtant le braille est à ce jour la seule écriture (200 ans) pour personne aveugle. Elle permet d'acquérir l'orthographe, une structure de texte à ces personnes. En plus le braille s'adapte à toutes les technologies modernes.

On ne s'éloigne pas de notre métier, il est toujours aussi beau.

L'écrit nous a rapprochés.

## LA LIGUE BRAILLE PRÈS DE CHEZ VOUS.

---

**Durant toute l'année, la Ligue Braille organise différents événements et participe à divers salons. Elle y présente ses services gratuits pour les personnes aveugles et malvoyantes et sensibilise le public au handicap visuel.**

### **Goûter, toucher, jouer les yeux bandés...**

Afin de mieux faire comprendre le handicap visuel, la Ligue Braille invite souvent le grand public à fermer les yeux et utiliser leurs autres sens. C'est ce qui a été organisé ces derniers mois lors d'événements très divers.



À la découverte du braille  
lors de la Nocturne des Musées

Les 1 et 2 octobre, à Courtrai, nous avons proposé aux passants qui venaient se régaler au « **Lekkerste Weekend** » de faire des dégustations à l’aveugle. Le 6 octobre, lors de la **Nocturne des Musées** à Bruxelles, la Ligue Braille a ouvert ses portes toute une soirée pour faire découvrir au public tant son Musée Braille – retraçant l’histoire du braille et de son inventeur – que son tout nouvel espace tactile retraçant l’histoire de Belgique dont les modules ont été offerts par le Musée BELvue. Enfin, à **1001**

**familles** les 8 et 9 octobre au Wex à Marche-en-Famenne, le 15 octobre au **Westland Shopping** d’Anderlecht et au **Salon Santé** de Farciennes le 22 octobre, c’est le Puissance 4 géant qui a égayé le stand. Les pions jaunes et rouges sont dissociables au toucher – les uns ont un trou, les autres pas –, on peut donc y jouer sans la vue, ce qui attire toujours un grand nombre de visiteurs curieux de s’y essayer.

Lors des événements, la Ligue Braille organise souvent un concours avec de beaux cadeaux à la clé. Merci à La boîte à malices et au Château Comtal d’avoir offert des lots !

## Handicap et santé.

D’autres événements à destination des acteurs de la santé, du handicap et du monde politique nous ont aussi permis de sensibiliser d’autres types de public.



Un jeune garçon apprend  
à taper en braille



Le 19 octobre, la Ligue Braille s'est rendue au **Parlement de Wallonie** afin d'interpeller les parlementaires. Un stand y présentait le Service d'insertion professionnelle avec un poste de travail adapté au handicap visuel. Au **Forum Handicom** à Dampremy les 20 et 21 octobre, la Ligue Braille a donné une conférence sur « Lire sans voir, ce qui change » et a tenu un stand avec du matériel adapté et de la documentation. Idem au congrès des **médecins**



*Des personnes déficientes visuelles visitent le Parlement de Wallonie.*

**du travail** les 17 et 18 novembre à Bruxelles, la Ligue Braille a fait un exposé sur le thème : « Déficient visuel, inapte au travail ? » et a démontré aux médecins qu'il n'en était rien via son stand, matériel adapté à l'appui. Enfin, du 23 au 25 novembre, la Ligue Braille ne pouvait manquer **Ophtalmologia Belgica**. Un événement de taille où nous nous rendons chaque année afin de faire connaître nos services aux ophtalmologues de Belgique et de récompenser de jeunes chercheurs en ophtalmologie par des prix qui leur permettent de financer leurs travaux (voir en page 2).

## Une journée à ne pas manquer !

Le 4 janvier, c'est la Journée Mondiale du Braille ! À cette occasion, Manneken-Pis portera ses lunettes noires, ses vêtements d'écolier aveugle – comme au temps de Louis Braille – et sera accompagné de son chien-guide. Cela rappelle au grand public l'importance de cette écriture qui permet à un grand nombre de personnes aveugles d'avoir accès à l'information et la communication. Ce sera





aussi l'occasion pour la Ligue Braille de mettre à l'honneur le braille numérique ! En effet, les lecteurs aveugles et malvoyants auront bientôt la possibilité de télécharger des livres en braille depuis la Bibliothèque en ligne. Après les livres audio, téléchargeables depuis déjà un bon bout de temps, cette avancée est un grand pas pour rendre la lecture encore plus accessible aux personnes déficientes visuelles. Un événement qu'on ne manquera pas de fêter !

## **LE COIN DES VOLONTAIRES. Quand l'utile et l'agréable se rencontrent...**

---

**La Ligue Braille a pour mission de proposer aux personnes aveugles et malvoyantes des services gratuits leur permettant de conserver leur autonomie. La gestion de ces services implique un important travail administratif. Si une partie de ce travail est pris en charge par le personnel salarié de l'association, celle-ci peut aussi compter sur l'aide de ses fidèles bénévoles administratifs ! Retour sur notre rencontre avec Jacqueline Raap et Yvonne Briesen.**

Ainsi, c'est à raison de deux jours par semaine que Jacqueline et Yvonne viennent travailler au siège de la Ligue Braille, à Bruxelles. Toutes les deux sont retraitées d'une carrière de comptables et sont fidèles à la Ligue Braille depuis déjà neuf ans et encore pour de nombreuses années à venir !

Au moment de se lancer dans le volontariat, leur démarche a été la même. Fraîchement pré-pensionnées et désireuses de conserver un pied dans la vie active, elles ont répondu à un appel à candidatures publié par la Ligue Braille. Depuis, elles partagent un bureau tous les mardis et mercredis. Principalement installées derrière leur ordinateur, elles soutiennent le



personnel de la Ligue Braille par la gestion des dossiers des donateurs et souscripteurs à la Tombola par exemple. Leur carrière dans le secteur comptable leur est alors précieux pour circuler dans les méandres de notre logiciel informatique !



*Jacqueline part à la rencontre des collaborateurs de la Ligue Braille.*

À côté de cela, Jacqueline s'occupe également de l'économat. « Chaque semaine, je reçois les commandes en petit matériel du personnel et je les prépare avec soin. J'effectue aussi un inventaire annuel et je signale au secrétariat lorsqu'un produit du stock vient à manquer. » Quant à Yvonne, elle apporte également un soutien administratif au Service d'accompagnement néerlandophone.

### **Une flexibilité au service de l'association.**

Si Jacqueline et Yvonne se sont engagées à aider la Ligue Braille deux fois par semaine, elles font preuve de flexibilité lorsque c'est nécessaire. « Certaines périodes de l'année sont beaucoup plus chargées pour l'association suite au lancement de la Tombola ou après les congés de fin d'année par exemple. Il nous arrive alors de venir plus tôt, de quitter plus tard ou de venir des jours supplémentaires », précise Yvonne. La notion de travail accompli est précieuse pour nos deux bénévoles ! Pour Yvonne, tout est bénéfique dans cette activité de volontaire car elle lui permet de rester active professionnellement mais aussi physiquement. Elle explique : « Je me suis imposée comme discipline de venir et de rentrer à pied, pour autant qu'il ne pleuve pas. Je marche ainsi près de 10 kilomètres sur ma journée ! ».



## Une vie active, sociale et épanouissante !

Les années passant, Jacqueline et Yvonne ont développé des affinités et se sont découvert des centres d'intérêts communs. «Avec notre passé de comptables, nous avons la même façon de fonctionner dans le travail. C'est très agréable. Nous sommes aujourd'hui un vrai binôme», confie Yvonne, notre bénévoles néerlandophone, dans un français impeccable. Et les similitudes ne s'arrêtent pas là, les inséparables nous expliquent aussi qu'il leur arrive fréquemment de s'échanger des livres ou de se conseiller sur les films à regarder à la télévision.



Pas de doutes, ces deux-là s'épanouissent à aider ceux qui en ont besoin !

### Les activités des volontaires administratifs de la Ligue Braille sont nombreuses :

- Secrétariat : ils s'occupent du classement de certains dossiers, de l'envoi de courriers, de photocopies,...
- Encodage : ils encodent des données dans le cadre d'actions de la Ligue Braille.
- Transcription : ils préparent des textes destinés à être transcrits en braille, en grands caractères ou en voix de synthèse pour les rendre accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes.
- Traduction : ils traduisent des textes variés (courriers, articles, dossiers), du néerlandais vers le français ou inversement.
- BrailleShop : le magasin de la Ligue Braille fournit aux personnes déficientes visuelles du matériel qui facilite leur vie quotidienne. La tâche des volontaires est de gérer l'expédition des colis.
- Économat : ils préparent et distribuent les fournitures de bureau aux collaborateurs qui ont passé commande.



Si vous aussi vous souhaitez aider les personnes aveugles et malvoyantes en devenant bénévole pour la Ligue Braille, venez nous rejoindre !

Nous cherchons actuellement : des chauffeurs-monteurs pour nos stands, des préparateurs/trices de textes pour la synthèse vocale, ...

Plus d'informations sur notre site :

<http://www.braille.be/fr/a-propos-de-nous/job/benevoles>

## NOS JOIES.

---

Récemment, Monsieur Alain Engel a décidé de fêter ses 70 ans de façon bien particulière : son cadeau fut le nôtre ! Soutenant la Ligue Braille depuis longtemps, il a tout simplement demandé à ses proches de faire de même plutôt que de se voir offrir quelques surprises. Cela nous va droit au cœur. Encore joyeux anniversaire et merci Monsieur Engel !

## NOS PEINES.

---

Souffrant d'un handicap visuel, Monsieur Henri Thewissen a pu bénéficier des services de la Ligue Braille. Suite à son décès, ses proches ont décidé de faire un geste envers notre association. Nous les remercions chaleureusement et leur souhaitons beaucoup de courage dans cette difficile épreuve.



## DON ÉVÉNEMENTIEL.

Une manière originale d'aider la Ligue Braille est d'inviter vos amis, votre famille ou vos collègues à nous faire un don à l'occasion d'un événement particulier. La personne qui lance l'initiative reçoit la liste des personnes qui ont effectué un don. La Ligue Braille remercie chacune d'entre elles et leur envoie, le cas échéant, une attestation fiscale.

### Pour quelle occasion ?

- Votre mariage
- Un anniversaire
- Votre départ à la retraite
- Le décès d'un proche
- Tout autre événement de votre choix.

Invitez vos proches à faire un don au numéro de compte BE11 0000 0000 4848 avec la mention « Don pour événement : [Le nom de votre choix] ».

**Plus d'information au 02 533 33 21. Un grand merci !**



ACTIONS | OBLIGATIONS | ISR | GESTION ALTERNATIVE | ALLOCATION D'ACTIFS

**POUR ATTEINDRE LE SOMMET,  
IL FAUT DES CONVICTIONS.**

# TOUT EST POSSIBLE

## GRÂCE À VOUS

Festival NEXT - Akram Khan Cie  
**CE PROJET EXISTE GRÂCE À VOUS.**

Avec la Loterie Nationale, jouer, c'est aussi soutenir  
de nombreux projets qui profitent à tous.

En 2014, plus de 10 millions d'euros ont été redistribués  
à des projets culturels comme celui-ci.



**Loterie  
Nationale**



## ENTRE NOUS



Numéro 4 – 2016

Octobre – Novembre – Décembre

### **20 KM DE BRUXELLES 2017: REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE!**

À vos marques! La Ligue Braille vous invite à rejoindre son équipe pour le plus grand événement sportif bruxellois. En mai 2017, lors des 20 km de Bruxelles, nos coureurs – ils étaient 717 l’an dernier! – revêtiront leur t-shirt bleu pour sensibiliser de manière sportive les 40 000 participants et autant de spectateurs!

Depuis 12 ans déjà, notre équipe se compose de coureurs voyants, malvoyants et aveugles. Qu’ils aient 16 ou 75 ans, qu’ils soient novices ou coureurs aguerris, tous sont animés par le même défi sportif et solidaire. Grâce aux fonds récoltés par leur participation, nous pouvons chaque année financer un grand nombre d’activités et services pour les enfants aveugles et malvoyants : le BrailleDay, les stages de vacances, le soutien scolaire, la Ludothèque...

Si vous vous sentez d’attaque pour relever ce défi, nous avons hâte de vous accueillir dans notre équipe! En courant à nos côtés, vous deviendrez notre ambassadeur et montrerez que le handicap visuel n’est pas un frein à la pratique du sport. Et si vous n’êtes pas en mesure de courir avec nous, vous pouvez nous soutenir en mobilisant votre entourage pour recruter des coureurs : amis, famille, collègues... Ils sont les bienvenus!



**Concrètement** : marquez dans votre agenda 2017 la date du **dimanche 28 mai** et inscrivez-vous vite dans notre équipe. Ne tardez pas à le faire car **l'inscription des équipes se fait la première semaine de mars 2017**. Vous pouvez vous inscrire sur notre site [www.braille.be](http://www.braille.be) via le formulaire d'inscription, par téléphone au 02 533 33 11 ou par e-mail à l'adresse : [20km@braille.be](mailto:20km@braille.be).

Les frais d'inscription des personnes aveugles et malvoyantes et de leurs accompagnateurs sont pris en charge par la Ligue Braille. Vous n'avez pas d'accompagnateur ? Nous chercherons un participant qui habite votre région et qui pourra s'entraîner avec vous.

Pas encore tout à fait convaincu ? Découvrez sur notre site internet bien d'autres raisons qui vous donneront envie de rejoindre notre équipe !

Nous vous souhaitons un début d'année plein d'énergie... et rendez-vous sur la ligne de départ le 28 mai !

## **PRIX LION-FRANCOUT 2017.**

Chaque année, la Fondation Lion-Francout remet un prix de 25 000 euros à une personne aveugle qui par son courage, ses activités et ses qualités morales, a surmonté les difficultés liées à son handicap et s'est rendue utile à la société.



Peuvent présenter leur candidature toutes les personnes aveugles à 100%, sans distinction de race, de sexe ni d'opinion, habitant en Belgique depuis au moins 10 ans et de nationalité belge depuis au moins 5 ans. Les candidatures peuvent être présentées par des tiers. Toutes les candidatures non récompensées restent valables pour l'avenir, pour autant que les intéressés les confirment chaque fois par simple lettre adressée au « Prix Lion-Francout ». Les lauréats ne peuvent pas se représenter.

Pour les nouveaux candidats, il suffit d'adresser une lettre au Prix Lion-Francout accompagnée obligatoirement des documents suivants :

- certificat officiel de vie et mœurs de date récente ;
- photocopie de la carte d'identité ;
- certificat médical attestant de la cécité ;
- tous documents présentant de façon précise les activités du candidat ;
- tous autres documents que le candidat estime utiles à sa présentation.

Les candidatures doivent parvenir avant le 1<sup>er</sup> mai 2017 au :

Prix Lion-Francout  
c/o Monsieur J.-M. Piret  
Avenue des Tourterelles, 9  
1150 Bruxelles.



## EN DIRECT DU BRAILLESHP.

Le BrailleShop vous présente ses meilleurs vœux pour 2017!

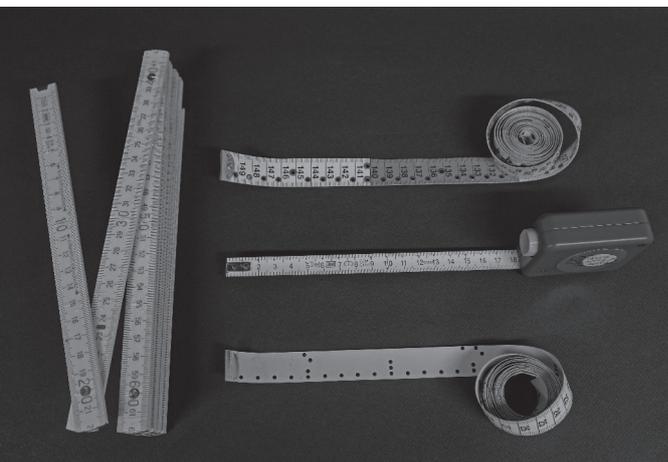
### **BRICOLAGE.**

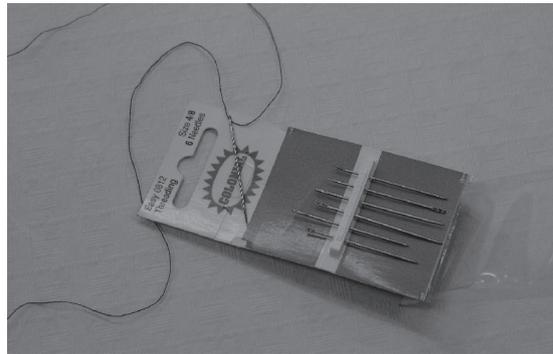
Pour vous occuper jusqu'au printemps, nous aborderons tout particulièrement le thème du bricolage avec notre mètre enrouleur parlant **Tape King (Réf. 1955)**.



Ses fonctions sont multiples : mesurer distinctement les dimensions intérieures et extérieures en changeant simplement de mode ; comparer avec des mesures pré-enregistrées en énonçant la différence ; alignement horizontal et vertical ; fonction rapporteur (mesures d'angle). Il permet également de choisir le système d'unité de mesure suivant les standards européens en mètres, centimètres, millimètres ainsi que dans 5 autres systèmes de mesures anglo-saxons. Réglage vocal suivant 10 niveaux sonores. Donne également l'information sur l'état des piles (2 x AAA 1,5V).

Pour plus de choix, vous trouverez toute notre gamme de mètres rubans et mètres pliants tactiles sur notre site [www.liguebraille.be/BrailleShop](http://www.liguebraille.be/BrailleShop), à la rubrique « instruments de mesure ».





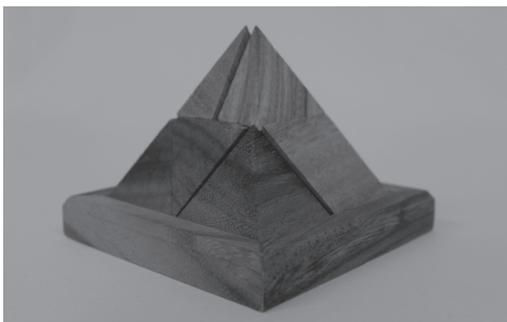
### COUTURE.

À côté du bricolage, la couture est aussi une excellente manière d'occuper ses mains, grâce à nos petites aides techniques telles que l'**enfileur Infila (Réf. 147)** et nos **aiguilles à chas ouvert (Réf. 223)**.

### JEUX.

Et pour passer le temps en faisant travailler nos cellules grises, quoi de mieux qu'un petit casse-tête ?

Au départ le **Rubik's Cube tactile (Réf. 1989)** se présente avec 6 faces homogènes ayant chacune une couleur particulière, identifiable par un repère tactile. Après avoir mélangé les éléments pivotants, le but est de reconstituer le cube de départ.



**Pyramid Puzzle (Réf. 1899)**: dans ce casse-tête chinois, il s'agit de reconstituer une pyramide au moyen de plusieurs pièces en bois. Base en bois carrée de 11 x 11 cm.



## **NOUVEAUTÉS.**

**GSM Amplicomms 6700L (Réf. 2001).** Modèle à clapet, écran couleur, clavier à grandes touches espacées, 3 mémoires directes, répertoire de 100 noms, touche SOS, bluetooth, puissance sonore de plus de 24 décibels, touches de numérotation à retour vocal, socle inclus.



### **Petit enregistreur Wilson (Réf. 1962).**

Au format de poche, vous pourrez l'emporter partout avec vous. Il pourra vous servir d'aide-mémoire. Capacité d'enregistrement jusqu'à 6 heures ou 12 heures en fonction du mode LP ou SP sélectionné. Volume réglable.

Le BrailleShop vous rappelle que tous ces articles ainsi que tous ceux repris dans notre catalogue en ligne sont en démonstration et en vente au BrailleShop de la Ligue Braille, 57 rue d'Angleterre à 1060 Bruxelles, ouvert du lundi au jeudi entre 10h et 12h et entre 13h30 et 14h.

En ce qui concerne le catalogue en ligne nous vous rappelons que vous le trouverez aisément sur notre site <http://www.braille.be/fr/a-propos-de-nous/nos-services/brailleshop>. Après avoir passé l'introduction, vous trouverez le catalogue divisé en 10 rubriques. Il suffit de cliquer sur l'icône rouge (PDF) ou bleue (RTF) se trouvant SOUS le titre choisi. Après avoir repéré le ou les article(s) susceptible(s) de vous intéresser, vous trouverez leur prix indicatif dans la liste se trouvant en-dessous de la rubrique « appareils audio ».



Mars et le printemps approchant, nous vous rappelons que le passage à l'heure d'été aura lieu le dimanche 26 mars 2017 (à 2h du matin il sera 3h).

**EN DIRECT DU SERVICE SOCIAL.**

**Carte européenne de handicap.**

Le 10 octobre 2016, les ministres compétents du gouvernement fédéral et des gouvernements fédérés ont signé le protocole d'accord permettant la mise en œuvre de la « Carte européenne de handicap » (European Disability Card).

À partir de 2017, l'European Disability Card permettra à ceux qui en sont titulaires de prouver qu'ils sont reconnus comme personne ayant un handicap, sans autre élément à fournir. Dans les huit pays qui se sont jusqu'ici engagés dans le processus, la carte leur donnera accès à des tarifs spécifiques et autres adaptations dans les domaines de la culture, des sports et des loisirs. Les pays participants sont Chypre, l'Estonie, la Finlande, l'Italie, Malte, la Roumanie, la Slovénie et la Belgique. À l'avenir, d'autres pays de l'Union européenne devraient adopter ce nouveau système.

En Belgique, les personnes reconnues handicapées pourront prochainement introduire une demande d'obtention de la carte.



Les premières cartes devraient être délivrées vers la fin du premier semestre 2017. Vous trouverez plus d'informations en lisant notre article sur la Carte européenne de handicap dans les pages blanches de ce numéro, en p. 10.

## **Nouvelles du SPF Sécurité sociale .**

### **Procédure de demande d'allocations familiales majorées.**

Les parents désireux de demander les allocations familiales supplémentaires (AFS) pour leur enfant doivent encore introduire leur demande via leur caisse d'allocations familiales ou leur caisse d'assurances sociales, qui paient ces allocations. Les parents reçoivent ensuite une lettre de la Direction générale Personnes handicapées (SPF Sécurité sociale), dans laquelle sont expliquées les étapes suivantes. Ce n'est qu'à ce stade qu'ils peuvent introduire une demande d'évaluation en ligne du handicap via « MyHandicap ».

Pour l'instant, les parents ne peuvent pas encore demander de procuration pour introduire une demande en faveur de leur enfant via « MyHandicap » en utilisant leur propre eID. Ceci ne sera techniquement possible que dans quelques mois. Les parents peuvent introduire la demande en utilisant la kids-ID ou l'eID de leur enfant. Cependant, si la carte n'a pas de code PIN – ce qui est le cas pour les enfants de moins de 6 ans – la demande ne peut être effectuée que par un assistant social du SPF, par la mutualité, la commune ou le CPAS.



Petit rappel : Jusqu'à 21 ans, les enfants handicapés peuvent bénéficier d'allocations familiales supplémentaires lorsque le handicap a des conséquences physiques ou mentales, des incidences sur les activités quotidiennes de l'enfant ou des conséquences sur le milieu familial. Vous avez droit à des allocations familiales supplémentaires si l'enfant répond à certaines conditions : un membre du ménage doit être travailleur salarié, indépendant, fonctionnaire, chômeur, malade ou pensionné ; l'enfant doit avoir droit aux allocations familiales et être âgé de moins de 21 ans ; son handicap doit être reconnu par les médecins du SPF Sécurité sociale.

### **Transmission des données médicales.**

Pour pouvoir évaluer le handicap d'une personne, le SPF Sécurité sociale a besoin d'informations du médecin traitant. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, le SPF prend contact directement avec le médecin, qui transmet les informations par voie numérique et sécurisée (eHealth). Si le médecin n'a pas encore de certificat e-Health, il peut les transmettre en format papier par la poste.

Depuis le 5 octobre, les médecins auxquels le SPF envoie un message eHealth reçoivent également, quelques jours après, une lettre leur expliquant les informations dont le SPF a besoin, de même qu'un formulaire à compléter en vue de l'envoi des données médicales. De cette manière, on peut s'assurer que le médecin découvre au plus vite la demande d'informations. Il importe que celles-ci soient transmises d'une seule manière, et de préférence via eHealth.



## **Demandes au SPF Sécurité sociale.**

Le Service social de la Ligue Braille peut, si vous le souhaitez, effectuer une demande d'allocation par voie électronique directement au SPF Sécurité sociale, au moyen de votre carte d'identité et de votre code PIN. Cela peut se faire soit à la permanence du Service social à Bruxelles ou dans votre Antenne régionale, soit à domicile.

Un petit conseil : si vous voulez bénéficier de ce service, assurez-vous d'avoir sous la main votre carte d'identité et le code PIN qui y est rattaché.

## **Aide juridique (ancien pro deo).**

Trois modifications importantes ont été apportées à l'aide juridique, système qui permet de bénéficier de la gratuité totale ou partielle des services d'un avocat.

**Premièrement**, toutes les personnes qui bénéficient de l'aide juridique devront dorénavant payer une contribution forfaitaire à l'avocat: 20 euros pour son intervention et 30 euros par instance de procédure judiciaire dans laquelle il intervient. Il existe plusieurs exceptions à cette règle. Certaines personnes, en raison de leur situation sociale ou du type de procédure, ne devront pas payer de contribution forfaitaire.

**Deuxièmement**, avant la réforme, certaines catégories de personnes bénéficiaient automatiquement de l'aide juridique, peu importe leur niveau de revenus. Il s'agissait notamment



des personnes qui bénéficient d'une aide récurrente du CPAS (par exemple, le revenu d'intégration sociale), des personnes handicapées et de certains locataires sociaux. Désormais, l'aide juridique ne sera plus automatiquement accordée. En effet, le Bureau d'aide juridique pourra tenter de prouver que le demandeur dispose en réalité de suffisamment de « moyens d'existence » et décider de ne pas lui octroyer l'aide juridique.

**Troisièmement**, le Bureau d'aide juridique pourra demander au bénéficiaire de rembourser les honoraires de l'avocat si l'intervention de celui-ci lui a permis de percevoir d'importantes sommes d'argent.

## **CEFES-ULB : consultations psy.**

Le CEFES (Centre d'Étude et de Formation pour l'Éducation Spécialisée) de l'ULB démarre des consultations psychothérapeutiques pour personnes en situation de handicap, dans ses locaux à Ixelles. Il s'agit d'un programme individualisé de thérapie brève, en dix séances. Les objectifs de travail sont l'autodétermination et la prise de conscience de la place du handicap dans les différentes sphères de la vie de la personne.

Le programme est développé en collaboration avec Laurent Heck, psychologue et thérapeute, spécialisé dans le handicap et lui-même porteur d'une infirmité motrice cérébrale. Ces nouvelles consultations s'inscrivent pleinement dans la philosophie du CEFES-ULB et sont en lien avec ses autres services visant l'autodétermination des personnes en situation de handicap.



Pour plus d'informations : CEFES-ULB, avenue Buyl 87A, 1050 Ixelles; tél. : 02 650 32 81; e-mail : [secretariat@cefes.be](mailto:secretariat@cefes.be).

## Handicap-Car: transport porte-à-porte pour PMR.

Dans la région de Mons-Borinage et du Centre, c'est désormais Handicap-Car qui couvre les zones desservies par Géosecours avant sa faillite. Le transport de personnes à mobilité réduite de porte-à-porte est réservé à ceux qui ne peuvent utiliser les transports en commun ordinaires définitivement ou temporairement et ce pour raisons de santé.

Handicap-Car couvre les zones suivantes: Dour, Hensies, Honnelles, Quiévrain, Colfontaine, Frameries, Boussu, Quaregnon, Saint-Ghislain, Jurbise, Lens, Soignies, Écaussinnes et Braine-le-Comte.

Ce service fonctionne sur réservation uniquement. Délais de réservation:

- **Utilisateur régulier**: téléphonez avant le 20 du mois précédant le déplacement; confirmation (dans les 3 jours) pour tous vos déplacements du mois.
- **Utilisateur prioritaire\* et occasionnel**: réservez minimum 7 jours avant votre déplacement; confirmation dans les 3 jours ouvrables.
- **Utilisateur non prioritaire\***: téléphonez minimum 24 h avant votre déplacement; confirmation au plus tard dans l'après-midi précédant votre déplacement.

**\* CRITÈRES DE PRIORITÉ :**

1. La fréquence d'utilisation : un utilisateur régulier a priorité sur un utilisateur occasionnel.
2. Le motif d'utilisation : un déplacement vers son lieu de travail/de formation ou pour un rendez-vous médical a priorité sur les loisirs.
3. Le degré d'autonomie de la personne : une personne en siège roulant, aveugle ou malvoyante est prioritaire.

Pour les personnes qui possèdent la carte de réduction des transports en commun (carte nationale), la prise en charge est gratuite dans votre commune. Pour des déplacements vers d'autres communes, une participation financière vous sera demandée. Pour les personnes à mobilité réduite qui ne possèdent pas de titre de transport (TEC 65+ ou carte de réduction des transports en commun), la prise en charge du navetteur est effectuée en échange d'une faible participation selon les zones parcourues (voir tarif TEC en vigueur).

Informations complémentaires ou tarifaires et réservations : téléphoner au 0800 91 134.

## **Nouvelles du Service social.**

### **Nouvelle permanence à Nivelles.**

La Ligue Braille a pour mission d'accompagner et de soutenir les personnes aveugles et malvoyantes afin qu'elles puissent acquérir ou maintenir une autonomie optimale, s'intégrer dans la société et faire leurs propres choix.



Une permanence tenue par l'assistante sociale en charge de la Province du Brabant wallon, Gaëlle Féchant, aura lieu un mardi sur deux, rue de la Samiette 72 à 1400 Nivelles. Elle recevra les personnes uniquement sur rendez-vous et pour cela vous pouvez la contacter par téléphone tous les vendredis de 8h à 12h au 02 533 32 27 ou par e-mail à [gaelle.fechant@braille.be](mailto:gaelle.fechant@braille.be).

### **Nouvelle assistante sociale à Bruxelles.**

Nous vous informons de l'arrivée de notre nouvelle collègue, Laétitia Martinez, en date du 1<sup>er</sup> novembre 2016. Elle prendra en charge les communes bruxelloises gérées auparavant par Olivier Decamps, soit Berchem, Ganshoren, Koekelberg, Jette, Neder-Over-Hembeek, Haren et Laeken. Vous pouvez la joindre en permanence téléphonique tous les mercredis et vendredis de 8h à 11h au 02 533 32 20 ou par e-mail à [laetitia.martinez@braille.be](mailto:laetitia.martinez@braille.be).

**EN DIRECT DU SERVICE CULTUREL.**

**À la Bibliothèque.**

### **TOP 5 DES LIVRES AUDIO.**

- 1. On dirait nous, de Didier Van Cauwelaert** (livre n° 25790).  
Soline, jeune violoncelliste, et Illan, jeune glandeur, vivent le grand amour. Jusqu'au jour où un vieux couple attachant leur propose une existence de rêve. Mais qu'attendent-ils en échange?

**2. Riquet à la Houppe, d'Amélie Nothomb** (livre n° 25791).

L'art a une tendance naturelle à privilégier l'extraordinaire.

**3. Le temps est assassin, de Michel Bussi** (livre n° 25745).

En 1989, Clotilde, 15 ans, est seule survivante d'un accident de voiture en Corse où ses parents et son frère perdirent la vie. En 2016, Clotilde retourne sur les lieux du drame avec son mari et sa fille ado. Là où elle passa ses dernières vacances avec ses parents, elle reçoit une lettre signée de sa mère. Vivante...?

**4. Mariachi Plaza, de Michael Connelly** (livre n° 25823).

L'inspecteur Harry Bosch et sa coéquipière Lucia Soto enquêtent sur deux affaires : l'une est un cas d'école qui ne mène à aucune piste et l'autre est pleine de dangers.

**5. La maison du Cap, de Françoise Bourdon** (livre n° 25782).

De 1849 à 1947, dans le bassin d'Arcachon, les histoires croisées de Léonie, ramasseuse de sangsues, et de Margot, sa sœur sortie de cette existence de labeur, dans la maison du Cap, qu'un homme bâtit pour elle par amour.

**TRUCS ET ASTUCES NUMÉRIQUES.**

Le saviez-vous ? Si vous avez un smartphone ou une tablette, la façon la plus rapide d'obtenir un livre audio est d'utiliser l'application «Voice Dream». Disponible sur IOS et Android, pour la somme d'environ 15 euros, elle vous sert d'interface pour la recherche de votre titre audio depuis le catalogue en ligne de la Bibliothèque de la Ligue Braille, son téléchargement et son écoute dans les mêmes conditions qu'un appareil DAISY. Une appli multi-usages indispensable !



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter la rubrique d'aide de notre Bibliothèque en ligne <http://bibliotheque.braille.be/fr>. Vous n'avez pas encore vos codes d'accès ? Contactez-nous au 02 533 32 40 ou par e-mail : [bib@braille.be](mailto:bib@braille.be).

### **CLUB DE LECTURE.**

Au coeur de cet hiver, venez vous réchauffer autour d'un bon livre. Partagez vos lectures avec d'autres lecteurs de tous horizons : livres entiers, quelques chapitres ou seulement les premières pages... Chaque mois un thème est mis à l'honneur, que ce soit un auteur, un genre littéraire, un sujet dans l'air du temps. Chaque livre est l'occasion d'amorcer un échange et d'établir des liens avec l'actualité, le tout autour d'un bon café. Les dates et thèmes sont à découvrir dans l'agenda.

Plus d'informations auprès des bibliothécaires : [bib@braille.be](mailto:bib@braille.be) ou 02 533 32 40.

### **TABLES DE CONVERSATION.**

Dans une atmosphère détendue et conviviale, nous vous invitons à écouter d'abord, et à parler ensuite, quatre langues que nous côtoyons au quotidien. Sans prérequis nécessaire, apprenez à vous débrouiller un minimum en néerlandais, anglais ou italien. L'espagnol pourra être proposé à la demande. Ou savourez tout simplement les sons et les mots de ces quatre cultures. Osez la communication ! Dates et thèmes sont dans l'agenda. Plus d'informations auprès des bibliothécaires : [bib@braille.be](mailto:bib@braille.be) ou 02 533 32 40.



## **RENCARTS DE LA BIBLIOTHÈQUE.**

En ce début d'année nous vous proposons « Coup de foudre à la Bibliothèque », trois animations qui mettront l'amour, la sensualité et l'érotisme à l'honneur ! De quoi vous faire rougir à travers un voyage dans l'Histoire et la Littérature. Au programme : des rencontres, des animations et quelques surprises notamment lors d'une soirée spéciale Saint-Valentin. Les dates et thèmes sont dans l'agenda. Plus d'informations auprès des bibliothécaires : [bib@braille.be](mailto:bib@braille.be) ou 02 533 32 40.

## **« DES IDÉES ET DES LIVRES » : NOUVEAU NUMÉRO.**

Vous y trouverez les dates du cycle « Coup de foudre à la Bibliothèque ». Et pour préparer ce cycle d'animations, la rubrique « En parcourant les livres » propose un tour d'horizon de quelques œuvres littéraires classiques « incontournables » traitant d'amour et de séduction et dans la rubrique « Histoires d'en lire » l'évocation de la figure du grand séducteur qu'était Casanova.

Vous trouverez naturellement dans ce numéro les rubriques habituelles : « En parcourant les revues », « Portraits d'auteurs » et « Coups de cœur ». Nous espérons que ce numéro vous procurera beaucoup de plaisir !

Si vous ne recevez pas cette revue trimestrielle, nous vous rappelons qu'elle se présente sous la forme d'un CD audio « Daisy » et qu'elle est gratuite. Un simple appel à la Bibliothèque (02 533 32 40) ou un e-mail à [bib@braille.be](mailto:bib@braille.be) vous permettra d'être abonné.



## À la Ludothèque.

Petit tour d'horizon des nouveaux jeux. Pour les petits amateurs de construction, **Grippies** (n° M16011) laisse libre court à l'imagination et emmène les petites mains dans l'exploration du magnétisme et de la découverte tactile grâce à des pièces texturées et antidérapantes.

Un nouveau jeu olfactif fait également son entrée : **Topscent** (n° M16010). Pour jouer en famille, dès 6 ans, sentez l'odeur, lancez le dé puis abattez vos cartes. Dès que l'élément est apparu autant de fois qu'indiqué par le dé, tapez le paquet et remportez les cartes. Pour gagner, cumulez un maximum de cartes ! (Pour malvoyants uniquement).

Pour les amateurs de casse-têtes, nous proposons les **Pingouins patineurs** (n° M16008) : aidez les pingouins à trouver leur place sur la banquise pour qu'ils puissent glisser sans déranger les autres pingouins. Plusieurs défis de niveau variable avec modèles et solutions tactiles.

Pour les plus grands qui souhaitent jouer en groupe, après le **Time's Up Family** (n° M13006) où vous deviez faire deviner des noms communs (objets, animaux, métiers, ...), voici le Time's up Violet (n° M16008) adapté en grands caractères et en braille. Tâchez de faire découvrir un maximum de personnalités à vos équipiers.



D'autres envies ludiques ? N'hésitez pas à demander conseil ou la liste complète des jeux au 02 533 32 56 ou par e-mail à [bib@braille.be](mailto:bib@braille.be).

## AGENDA DES LOISIRS.

**Pour toutes les activités, l'inscription est obligatoire.**

Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire !

Sauf indication contraire, adressez-vous au Service loisirs pour toute information/inscription :

Tél. : 02 533 32 84.

E-mail : [loisirs@braille.be](mailto:loisirs@braille.be).

**Sauf mention contraire, les activités sont accessibles gratuitement.**

## À Bruxelles.

**LIGUE BRAILLE** : Rue d'Angleterre, 57 – 1060 Bruxelles.

- **Jeudi 5 janvier 2017**, de 14h à 16h: Concert instrumental. Elya, une voix bouleversante et merveilleuse hors du temps. Accompagnée par un musicien fabuleux et un trompettiste virtuose, ce groupe vous fera voyager dans son monde.
- **Lundi 9 janvier 2017**, de 13h30 à 15h: Table de conversation en néerlandais.



- **Lundi 9 janvier 2017**, de 14h à 16h : Rencart de la Bibliothèque, « Les grands séducteurs de l'Histoire et de la Littérature ». Animation ludique sur les traces de Don Juan, Casanova, Mata Hari et bien d'autres.
- **Mardi 10 janvier 2017**, de 11h à 12h30 : Table de conversation en italien.
- **Mardi 10 janvier 2017**, de 14h30 à 16h : Cours de yoga (niveau débutant). L'accent est dirigé sur la respiration, le lien entre le corps et l'esprit, le développement de la concentration mentale et l'introduction aux postures de base.
- **Mercredi 11 janvier 2017**, de 14h à 16h : Animation culturelle.
- **Jeudi 12 janvier 2017**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.
- **Lundi 16 janvier 2017**, de 13h30 à 15h : Table de conversation en néerlandais.
- **Mardi 17 janvier 2017**, de 11h à 12h30 : Table de conversation en italien.
- **Jeudi 19 janvier 2017**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.
- **Jeudi 19 janvier 2017**, de 10h30 à 11h30 : Cours de yoga (niveau débutant). L'accent est dirigé sur la respiration, le lien entre le corps et l'esprit, le développement de la concentration mentale et l'introduction aux postures de base.
- **Jeudi 19 janvier 2017**, de 14h à 16h : Concert classique. Deux musiciennes désireuses de transmettre, partager et communiquer leur goût de la musique de chambre forment



ce duo. Venez découvrir Isabelle Lachapelle au violon et Roberta Ferreira Lima au piano sur le thème du Nouvel An: valse, musique tzigane, extraits d'airs d'opéras, œuvres sud-américaines, ...

- **Lundi 23 janvier 2017**, de 13h30 à 15h : Table de conversation en néerlandais.
- **Mardi 24 janvier 2017**, de 11h à 12h30 : Table de conversation en italien.
- **Mardi 24 janvier 2017**, de 14h30 à 16h : Cours de yoga (niveau débutant). L'accent est dirigé sur la respiration, le lien entre le corps et l'esprit, le développement de la concentration mentale et l'introduction aux postures de base.
- **Mercredi 25 janvier 2017**, de 14h à 16h : Club de lecture. Thème du mois : Les présidents français.
- **Jeudi 26 janvier 2017**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.
- **Lundi 30 janvier 2017**, de 13h30 à 15h : Table de conversation en néerlandais.
- **Mardi 31 janvier 2017**, de 11h à 12h30 : Table de conversation en italien.
- **Jeudi 2 février 2017**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.
- **Jeudi 2 février 2017**, de 10h30 à 11h30 : Cours de yoga (niveau débutant). L'accent est dirigé sur la respiration, le lien entre le corps et l'esprit, le développement de la concentration mentale et l'introduction aux postures de base.



- **Jeudi 2 février 2017**, de 14h à 16h: Chorale espagnole «Las ninas de los martes». Cette chorale mixte de seniors hispanophones vous fera vibrer au son de leurs voix. Ce concert vous propose un voyage à travers l'Espagne en découvrant les chants traditionnels des différentes régions de ce beau pays.
- **Lundi 6 février 2017**, de 13h30 à 15h: Table de conversation en néerlandais.
- **Mardi 7 février 2017**, de 11h à 12h30: Table de conversation en italien.
- **Mardi 7 février 2017**, de 14h30 à 16h: Cours de yoga (niveau débutant). L'accent est dirigé sur la respiration, le lien entre le corps et l'esprit, le développement de la concentration mentale et l'introduction aux postures de base.
- **Mercredi 8 février 2017**, de 14h à 16h: Animation culturelle.
- **Jeudi 9 février 2017**, de 10h à 11h30: Table de conversation en anglais.
- **Jeudi 9 février 2017**, de 10h à 14h: Atelier culinaire. Avis aux amateurs de desserts avec ou sans sucre ou gluten, il y en aura pour tous les goûts! L'occasion de venir tester des basiques revisités à toutes les sauces et réaliser de quoi épater famille et convives! Débutants ou amateurs confirmés, venez nous rejoindre pour un moment délicieux! PAF: 7 euros.
- **Jeudi 9 février 2017**, de 16h30 à 20h30: Rencart de la Bibliothèque, «Soirée coup de foudre». Ouverture exceptionnelle de la Bibliothèque en soirée, pour mettre l'amour et la sensualité à l'honneur à travers plusieurs animations et surprises!



- **Lundi 13 février 2017**, de 13h30 à 15h: Table de conversation en néerlandais.
- **Mardi 14 février 2017**, de 11h à 12h30: Table de conversation en italien.
- **Jeudi 16 février 2017**, de 10h à 11h30: Table de conversation en anglais.
- **Jeudi 16 février 2017**, de 10h30 à 11h30: Cours de yoga (niveau débutant). L'accent est dirigé sur la respiration, le lien entre le corps et l'esprit, le développement de la concentration mentale et l'introduction aux postures de base.
- **Jeudi 16 février 2017**, de 14h à 16h: Lecture de textes et de poésies. Nous aurons le plaisir de recevoir Monsieur de Ghellinck. Partant de textes variés, les plus grands noms de la littérature vous seront contés. Venez nous rejoindre pour cette après-midi d'évasion littéraire.
- **Vendredi 17 février 2017**, à 15h à Forest-National: Concert «Âge tendre: la tournée des idoles». Envie d'assister à la tournée du 10e anniversaire d'Âge Tendre? Venez danser et chanter avec Gérard Lenorman, Sheila, Hugues Aufray et bien d'autres grands noms. Avec près de 5 millions de spectateurs depuis 2006, Âge Tendre réunit dans un show exceptionnel de nombreuses stars des années yé-yé jusqu'aux années disco. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter car les places sont limitées. PAF: 25 euros.
- **Lundi 20 février 2017**, de 13h30 à 15h: Table de conversation en néerlandais.
- **Mardi 21 février 2017**, de 11h à 12h30: Table de conversation en italien.



- **Mardi 21 février 2017**, de 14h30 à 16h: Cours de yoga (niveau débutant). L'accent est dirigé sur la respiration, le lien entre le corps et l'esprit, le développement de la concentration mentale et l'introduction aux postures de base.
- **Mercredi 22 février 2017**, de 14h à 16h: Club de lecture. Thème du mois: La Saint-Valentin et l'Amour.
- **Jeudi 23 février 2017**, de 10h à 11h30: Table de conversation en anglais.
- **Jeudi 2 mars 2017**, de 14h à 16h: Concert et comédie. Véronique Willemaers, chanteuse et comédienne, est de retour, accompagnée de son accordéoniste. Elle nous propose une visite du côté de la Rive gauche: Brel, Barbara, Brassens et bien d'autres grands noms de la chanson française. Une ambiance digne du vieux Paris vous attend!
- **Lundi 6 mars 2017**, de 13h30 à 15h: Table de conversation en néerlandais.
- **Lundi 6 mars 2017**, de 14h à 16h: Rencart de la Bibliothèque, rencontre avec Evelyn Wilwerth. Lectures de textes pour un voyage amoureux et poétique.
- **Mardi 7 mars 2017**, de 11h à 12h30: Table de conversation en italien.
- **Mercredi 8 mars 2017**, de 14h à 16h: Animation culturelle.
- **Jeudi 9 mars 2017**, de 10h à 11h30: Table de conversation en anglais.
- **Jeudi 9 mars 2017**, de 10h30 à 11h30: Cours de yoga (niveau débutant). L'accent est dirigé sur la respiration, le lien entre le corps et l'esprit, le développement de la concentration mentale et l'introduction aux postures de base.



- **Vendredi 10 mars 2017**, de 10h à 12h30: Atelier floral. Vous avez toujours rêvé de faire une composition florale? Alors ceci est pour vous! Rejoignez-nous pour participer à un atelier haut en couleurs et en textures. Vous prendrez goût à manipuler et créer votre composition! Dans cet atelier plein d'entrain, vous pourrez faire de nouvelles rencontres fleuries! PAF: 15 euros.
- **Lundi 13 mars 2017**, de 13h30 à 15h: Table de conversation en néerlandais.
- **Mardi 14 mars 2017**, de 11h à 12h30: Table de conversation en italien.
- **Mardi 14 mars 2017**, de 14h30 à 16h: Cours de yoga (niveau débutant). L'accent est dirigé sur la respiration, le lien entre le corps et l'esprit, le développement de la concentration mentale et l'introduction aux postures de base.
- **Jeudi 16 mars 2017**, de 10h à 11h30: Table de conversation en anglais.
- **Jeudi 16 mars 2017**, de 14h à 16h: Concert de Madame Ouziel, professeur au Conservatoire royal de Mons, et de ses élèves. Ces apprentis musiciens vous présenteront leur plus beaux projets de l'année pour vous emmener dans un voyage musical.
- **Lundi 20 mars 2017**, de 13h30 à 15h: Table de conversation en néerlandais.
- **Mardi 21 mars 2017**, de 11h à 12h30: Table de conversation en italien.
- **Mercredi 22 mars 2017**, de 14h à 16h: Club de lecture. Thème du mois: Éric-Emmanuel Schmitt.



- **Jeudi 23 mars 2017**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.
- **Jeudi 23 mars 2017**, de 10h30 à 11h30 : Cours de yoga (niveau débutant). L'accent est dirigé sur la respiration, le lien entre le corps et l'esprit, le développement de la concentration mentale et l'introduction aux postures de base.
- **Lundi 27 mars 2017**, de 13h30 à 15h : Table de conversation en néerlandais.
- **Mardi 28 mars 2017**, de 11h à 12h30 : Table de conversation en italien.
- **Mardi 28 mars 2017**, de 14h30 à 16h : Cours de yoga (niveau débutant). L'accent est dirigé sur la respiration, le lien entre le corps et l'esprit, le développement de la concentration mentale et l'introduction aux postures de base.
- **Jeudi 30 mars 2017**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.

## En Wallonie.

### POUR TOUTES LES RÉGIONS : CONCERT « ÂGE TENDRE ».

- **Vendredi 17 février 2017**, à 15h à Forest-National (Bruxelles) : Concert « Âge tendre : la tournée des idoles ». Envie d'assister à la tournée du 10<sup>e</sup> anniversaire d'Âge Tendre ? Venez danser et chanter avec Gérard Lenorman, Sheila, Hugues Aufray et bien d'autres grands noms.



Avec près de 5 millions de spectateurs depuis 2006, *Âge Tendre* réunit dans un show exceptionnel de nombreuses stars des années yé-yé jusqu'aux années disco. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter car les places sont limitées. PAF : 25 euros.

**À ATH :** Rue de la Station, 41.

- **Lundi 13 février 2017**, de 10h à 14h : Atelier culinaire. Avis aux amateurs de desserts avec ou sans sucre ou gluten, il y en aura pour tous les goûts ! L'occasion de venir tester des basiques revisités à toutes les sauces, de quoi épater famille et convives ! Débutants ou amateurs confirmés, venez nous rejoindre pour un moment délicieux ! PAF : 7 euros.
- **Vendredi 24 février 2017** : Excursion : Musée de l'eau de Genval et Musée Hergé à Louvain-la-Neuve. Pour cette journée-découverte, nous vous proposons de parcourir l'histoire de l'eau à travers les époques, de son apparition à sa gestion actuelle en passant par une sensibilisation sur l'enjeu qu'elle représente aujourd'hui. Après avoir dégusté un délicieux repas, l'après-midi sera consacrée à la découverte du Musée Hergé. Entièrement dédié au père de Tintin, il vous sera présenté le temps d'une visite sensorielle : objets d'exception, découvertes multiples sur son travail de création et anecdotes seront au rendez-vous ! Accompagnateur obligatoire. PAF : 25 euros.
- **Lundi 13 mars 2017**, de 10h à 12h30 : Atelier floral. Vous avez toujours rêvé de faire une composition florale ? Alors ceci est pour vous ! Rejoignez-nous pour participer à un atelier haut en couleurs et en textures. Vous prendrez goût



à manipuler et créer votre composition! Dans cet atelier plein d'entrain, vous pourrez faire de nouvelles rencontres fleuries! PAF: 15 euros.

- **Lundi 13 mars 2017**, de 14h à 16h: Conférence sur la naturopathie. Caroline Pollet, naturopathe, abordera les grands principes d'une alimentation saine, les associations alimentaires à privilégier, les modes de cuisson, l'influence des groupes sanguins, des saisons, l'écoute du corps qui réagit à tel ou tel aliment... Autant de «règles» basiques qui vous permettront de mieux cerner ce qui vous «nourrit» réellement.

**À CHARLEROI:** Boulevard Tirou, 12.

- **Vendredi 10 février 2017:** Atelier culinaire. Avis aux amateurs de desserts avec ou sans sucre ou gluten, il y en aura pour tous les goûts! L'occasion de venir tester des basiques revisités à toutes les sauces, de quoi épater famille et convives! Débutants ou amateurs confirmés, venez nous rejoindre pour un moment délicieux! PAF: 7 euros.
- **Vendredi 17 mars 2017**, de 13h30 à 16h: Atelier floral. Vous avez toujours rêvé de faire une composition florale? Alors ceci est pour vous! Rejoignez-nous pour participer à un atelier haut en couleurs et en textures. Vous prendrez goût à manipuler et créer votre composition! Dans cet atelier plein d'entrain, vous pourrez faire de nouvelles rencontres fleuries! PAF: 15 euros.
- **Jeudi 30 mars 2017:** Excursion à Hasselt, la capitale du goût, une ville qui s'expose et vous invite à sentir et à goûter. Le charme et les atouts de la ville sont nombreux:



un patrimoine culturel et architectural remarquable ainsi que quelques plaisirs à déguster dont seul Hasselt a le secret (praline, genièvre, spéculoos). Accompagnateur obligatoire. PAF: 25 euros.

**À JAMBES:** Rue de la Croix-Rouge, 31.

- **Mardi 31 janvier 2017**, de 10h à 14h : Atelier culinaire. Avis aux amateurs de desserts avec ou sans sucre ou gluten, il y en aura pour tous les goûts! Vous aurez l'occasion de venir tester des basiques revisités à toutes les sauces, de quoi épater famille et convives! Débutants ou amateurs confirmés, venez nous rejoindre pour un moment délicieux! PAF: 7 euros.
- **Jeudi 16 février 2017**, de 10h à 14h : Atelier floral. Vous avez toujours rêvé de faire une composition florale? Alors ceci est pour vous! Rejoignez-nous pour participer à un atelier haut en couleurs et en textures. Vous prendrez goût à manipuler et créer votre composition! Dans cet atelier plein d'entrain, vous pourrez faire de nouvelles rencontres fleuries! PAF: 15 euros.
- **Jeudi 16 mars 2017** : Excursion : Visite du Musée Hergé suivi d'un repas. Nous nous rendrons à Louvain-la-Neuve afin de découvrir le Musée Hergé, totalement dédié à la vie de cet auteur. Vous aurez l'occasion de découvrir à travers cette visite guidée les histoires de Tintin, le parcours de son créateur et l'opportunité de pouvoir toucher certains objets. La visite est agrémentée d'extraits sonores. Nous poursuivrons notre voyage au restaurant « Le Petit Vingtième ». Cette excursion se fera en transport en commun. PAF: 7 euros.



À **LIBRAMONT** : Avenue de Bouillon, 16A.

- **Mardi 17 janvier 2017** : de 11h à 15h : Atelier culinaire. Avis aux amateurs de desserts avec ou sans sucre ou gluten, il y en aura pour tous les goûts ! Vous aurez l'occasion de venir tester des basiques revisités à toutes les sauces, de quoi épater famille et convives ! Débutants ou amateurs confirmés, venez nous rejoindre pour un moment délicieux ! PAF : 7 euros.
- **Mardi 21 février 2017**, de 11h à 13h : Atelier floral. Vous avez toujours rêvé de faire une composition florale ? Alors ceci est pour vous ! Rejoignez-nous pour participer à un atelier haut en couleurs et en textures. Vous prendrez goût à manipuler et créer votre composition ! Dans cet atelier plein d'entrain, vous pourrez faire de nouvelles rencontres fleuries ! PAF : 15 euros.
- **Mardi 21 février 2017**, de 14h à 16h : Animation culturelle. « Graisses et huiles, amies ou ennemies de notre santé ? », conférence présentée par Sophie Contor, naturopathe en province de Luxembourg. Elle nous dira tout sur ces théories relatives à notre alimentation qui ont pu parfois faire scandale. Venez découvrir les bienfaits – ou les méfaits – de ces matières grasses.
- **Mardi 7 mars 2017**, Excursion. Visite du musée des Celtes avec atelier. Il y a des milliers d'années vivaient des hommes sur nos terres, les Celtes. À travers cette visite sensorielle et adaptée, nous en apprendrons davantage sur cette civilisation parfois oubliée mais dont nous sommes partiellement les héritiers. Après un repas copieux au « Celtic », nous poursuivrons cette journée avec l'art du tissage. Nous aurons



l'occasion de nous initier à cet art et de le mettre en pratique. Cette excursion se fera au départ de la gare de Libramont. PAF: 7 euros.

**À LIÈGE** : Rue des Guillemins, 63.

- **Vendredi 13 janvier 2017**, de 14h à 16h: Animation culturelle. « Assainir sa maison », conférence donnée par Madame Wälti, consultante bien-être, naturopathe, herboriste et aromathérapeute. Savez-vous que notre maison, havre de paix, contient plus de 300 polluants selon les statistiques de l'OMS? Venez nous rejoindre à cette conférence afin de trouver des pistes qui vous aideront à retrouver un lieu de ressourcement non pollué.
- **Vendredi 27 janvier 2017**, de 10h à 14h: Atelier culinaire. Avis aux amateurs de desserts avec ou sans sucre ou gluten, il y en aura pour tous les goûts! Vous aurez l'occasion de venir tester des basiques revisités à toutes les sauces, de quoi épater famille et convives! Débutants ou amateurs confirmés, venez nous rejoindre pour un moment délicieux! PAF: 7 euros.
- **Vendredi 3 février 2017**: Excursion à Anvers. En matinée, nous visiterons la brasserie De Koninck. Nous découvrirons tout sur cette boisson considérée comme du rock 'n roll à l'état pur mais dans une bouteille. Après un bon repas, nous nous rendrons à la cathédrale Notre-Dame. Dominant la vieille ville du haut de sa flèche, cet édifice éblouissant recèle des trésors de l'art flamand dont plusieurs tableaux de Rubens. Accompagnateur obligatoire. PAF: 25 euros.



- **Vendredi 10 février 2017**, de 10h à 12h : Atelier floral. Vous avez toujours rêvé de faire une composition florale ? Alors ceci est pour vous ! Rejoignez-nous pour participer à un atelier haut en couleurs et en textures. Vous prendrez goût à manipuler et créer votre composition ! Dans cet atelier plein d'entrain, vous pourrez faire de nouvelles rencontres fleuries ! PAF : 15 euros.
- **Vendredi 24 février 2017**, de 13h à 16h : Thé dansant. Venez nous rejoindre pour swinguer sur les airs des années 60 à aujourd'hui. Le groupe Summer-Night vous fera vibrer sur des reprises acoustiques. Durant le temps d'une après-midi, nous quitterons le quotidien pour nous retrouver dans les années sixties.

## Activités pour la jeunesse.

### STAGE DE CARNAVAL.

**Du lundi 27 février au vendredi 03 mars 2017**, c'est expression libre à la Ligue Braille ! Destiné aux enfants de 6 à 14 ans, ce stage proposera une initiation au théâtre et à l'improvisation, l'occasion rêvée de trouver de nouveaux terrains d'expression au détour d'ateliers divers comme le travail du personnage, des émotions, de l'articulation mais aussi de l'expression corporelle. Une série d'ateliers pour amener votre enfant à une meilleure connaissance de lui-même et, qui sait, lui donner encore d'autres envies.

Pour les inscriptions et modalités pratiques, merci de contacter le Service loisirs au 02 533 32 84 ou [loisirs@braille.be](mailto:loisirs@braille.be).

Concilier  
esprit d'entreprise  
et engagement,  
c'est donner plus  
de valeur à l'avenir.

Investir et s'investir. Allier efficacité et responsabilité. Respecter l'individu et la société. Stimuler l'esprit d'entreprise et soutenir des projets durables.

Notre mission est aussi une ambition. En nous engageant aujourd'hui aux côtés de ceux qui veulent répondre aux défis de demain, nous sommes plus que jamais partenaires d'avenirs.

Découvrez-nous sur [degroofpetercam.com](https://degroofpetercam.com)



# Choisir le gaz naturel

c'est rouler plus vert et moins cher.

Se déplacer, bouger... c'est peut-être ça la vraie liberté. Mais à quel prix ? Notre mobilité peut-elle avoir un coût pour la planète ? Non, bien sûr. Voilà pourquoi le gaz naturel soutient depuis des années la mobilité durable. Le résultat: des véhicules roulant au gaz naturel comprimé (CNG) émettant moins de CO<sub>2</sub> et de NO<sub>x</sub> que les moteurs à essence ou diesel et quasi aucune particules fines. Pour un prix à la pompe particulièrement avantageux. Vous souhaitez parler mobilité de demain ? Nous sommes aussi là pour ça.



**Le gaz naturel**  
Vous êtes prêt pour demain.

[gaznaturel.be](http://gaznaturel.be)